

L'UNION des travailleurs

Juin
2014



MENSUEL N° 422

Journal des syndiqué(e)s CGT de Loire Atlantique

l'esprit de **conquête**

édito

spécial
Congrès



Compte-rendu 1 ^{re} présidence	2
Compte-rendu 2 ^e présidence	10
Les résolutions	13
Compte-rendu 3 ^e présidence	14
Résultats des votes	16
CE de l'UD	17
Discours de clôture	18
Allocution/Motions	24
8 mars : journée internationale de la femme	26
Intervention Tourisme et loisirs	28
Comité du Souvenir	30
Indécosa	31

Cher(e)s camarades,

Ce numéro de **l'union des travailleurs** spécial congrès de l'union départementale de Loire Atlantique, relate le déroulement et les débats qui ont eu lieu lors du congrès des 27 et 28 février à Saint-Nazaire.

Ce moment important de notre vie syndicale départementale a permis de fixer les orientations de la CGT sur notre territoire pour les 3 prochaines années, et d'élire une nouvelle direction collective de l'UD. La Commission Exécutive renouvelée de moitié et la CFC renforcée auront la responsabilité de mettre en œuvre nos orientations sous l'impulsion du nouveau secrétariat.

Un nouveau document d'orientation sera disponible prochainement sur le site internet pour servir de référence aux syndicats qui ont voté largement les orientations proposées par la direction sortante. Une édition papier sera mise également à disposition des unions locales.

Il est désormais de notre responsabilité collective et partagée d'avancer sur nos objectifs revendicatifs mais aussi de renforcement de notre organisation.

A bientôt, dans les luttes et dans le travail pour la syndicalisation.

Le secrétariat de l'UD CGT 44



Directeur de la publication
Fabrice DAVID

Imprimerie CGT 44

MAISON DES SYNDICATS
1, place de la Gare de l'État
Case Postale n° 1
44276 NANTES Cedex

ISSN 0980-5990



COMPTE RENDU 1^{re} PRÉSIDENTENCE

Intervention d'accueil par
Cédric TURCAS, Secrétaire
de l'UL de Saint-Nazaire

J'ai l'honneur d'ouvrir cette page de l'histoire de notre Union Départementale par ces quelques mots de présentation de cette charmante ville d'accueil qu'est notre cité portuaire.

Ville à la mer, Saint-Nazaire est une ville moyenne qui sait offrir tous les services d'une grande.

La culture, le sport, les loisirs, les événements et animations de la cité constituent une offre de services étendue, rendue possible par un réseau d'équipements et un tissu associatif dynamique.

Saint-Nazaire, 67 000 habitants est la ville centre de la CARENE, communauté d'agglomération comprenant 10 communes et 117 000 habitants.

Jusqu'au 18^e siècle, Saint-Nazaire n'est qu'un hameau de pêcheurs et de pilotes de Loire.

Son destin change en 1837 quand la décision est prise de construire l'avant port de Nantes pour éviter les problèmes d'envasement. Puis Saint Nazaire devient le port d'attache des paquebots transatlantiques à destination des Antilles et de l'Amérique Centrale.

En 1862 est implanté un vaste chantier naval.

En un siècle et demi Saint-Nazaire est passé de 3 700 habitants à 67 000 aujourd'hui, aucune ville de province n'a connu une croissance aussi vertigineuse.

Saint-Nazaire est l'une des cités les plus marquées par la guerre. C'est

une ville détruite à plus de 85 % mais aussi d'un outil de travail qu'il a fallu reconstruire intégralement.

Saint-Nazaire c'est les Chantiers de l'Atlantique qui emploient directement 2 200 personnes et font également vivre toute une multitude d'entreprises.

On estime à 500 le nombre de fournisseurs et sous-traitants, soit près de 4 000 salariés et intérimaires.

Au total ce sont environ 8 000 personnes qui vivent directement ou indirectement des chantiers.

Après une année 2013 catastrophique pour le personnel qui a subi des milliers d'heures de chômage partiel, l'année 2014 devait être meilleure avec la construction

du plus gros paquebot du monde l'Oasis.

Ce mastodonte d'une longueur de 361 mètres de long et 66 de large pourra accueillir 5400 passagers et 2100 membres d'équipage.

Seulement un accord de compétitivité nauséabond vient d'être signé avec à la clé 20 mn de travail gratuit chaque jour pour les salariés de STX qui reviennent à peine, pour la plupart, de longs mois de chômage partiel.

Cet accord ne remet surtout pas en cause la politique de dumping social organisée depuis des années par le donneur d'ordre STX.

Derrière la jolie photo de synthèse de l'Oasis dans les médias, se cache une vraie misère sociale, des travailleurs issus des quatre coins de l'Europe et au-delà, vont devoir travailler et se loger dans des conditions inacceptables ; le tout alimentant un terreau plus que fertile aux sombres discours du front national visant la municipalité de Saint-Nazaire aux prochaines élections municipales.

Il est de notre responsabilité à la CGT de faire barrage à ce fléau de l'extrême droite et de pointer la responsabilité du patronat pour que cessent ces pratiques ancestrales.

Pour la CGT le tout paquebot n'est plus tenable.

Il faut se diversifier et engranger d'autres commandes.

Notamment des ferries pour la Corse, dont le conseil de surveillance vient une nouvelle fois de repousser l'échéance grâce à l'abstention courageuse de l'État.

Mais aussi des méthaniers pour GDF et des paquebots pour MSC.

Seule une politique industrielle ambitieuse, porteuse d'innovations

et répondant aux besoins des populations, redonnera à notre chantier les honneurs qui sont dus à ces hommes qui ont fait ce qu'il est devenu en leur garantissant à tous sur un même site un même statut.

Mais Saint-Nazaire ce n'est pas que des bateaux, il y a aussi des avions. L'aéronautique s'est implantée dans les années trente en fabriquant des hydravions.

Puis dans les années soixante dix ce fut le Concorde et l'aérospatiale.

Aujourd'hui c'est AIRBUS groupe et AEROLIA.

Soit 3 000 salariés avec des centaines de salariés sous-traitants et intérimaires, là aussi la CGT réclame des embauches en CDI.

Le Carnet de commandes est plein pour les 9 années à venir et la flotte d'avions à renouveler, vient augmenter durablement les besoins de commandes.

Saint-Nazaire c'est aussi le port, le terminal méthanière, la raffinerie TOTAL et des dizaines de PME.

L'histoire de Saint-Nazaire est indissociable des luttes sociales.

Saint-Nazaire a été souvent à la pointe du combat en matière sociale, - 1892 création de la première bourse du travail.

- 1908 création de la première maison du peuple.

Si les manifestations et les grèves étaient fréquentes et souvent rudes, elles débouchaient généralement sur des avancées significatives, qui ont souvent eu des répercussions au niveau national.



Aujourd'hui, l'Union locale c'est plus de 5 000 syndiqués en 2012, répartis dans 53 syndicats, 21 sections d'actifs et 26 sections de retraités.

Un rayonnement géographique sur 41 communes soit 4 communautés de communes, allant de St Nicolas de Redon à Malville du Nord au Sud et de Mesquer à Guenrouët d'ouest en Est.

Un bassin d'emploi de 110 000 salariés. Un bassin industriel dans nos cœurs. Mais en réalité, si l'industrie représente encore 28 % des emplois, les commerces et services représentent à eux deux 61 % des emplois du bassin.

C'est à partir de ses connaissances et du maillage territorial que l'on continue de construire, que l'Union Locale impulse le développement de la CGT.

L'objectif prioritaire est la création d'un syndicat local du commerce qui puisse organiser l'activité des 122 syndiqués, souvent isolés dans de toutes petites entités, auxquels nous devons apporter la structure collective pour répondre à leurs besoins et porter haut leurs revendications en matière d'emploi, de conditions de travail et de salaires. Le renforcement de la CGT, dans tous les secteurs, doit être la priorité de notre démarche syndicale pour créer le rapport de force nécessaire pour mener les luttes de demain.

La CGT est l'outil au service des revendications des salariés, soyons garants de son efficacité en le portant sur le terrain, à la connaissance des salariés au plus près de leur travail et en phase avec ce qu'ils vivent dans l'entreprise. Mes camarades, au nom de l'Union Locale de Saint-Nazaire, je souhaite la bienvenue ici à Saint-Nazaire à tous les délégués et mandatés, aux invités et bienvenue également à notre secrétaire général Thierry LEPAON, excellent congrès à tous et vive la CGT.



Intervention d'ouverture par **Marie-Claude ROBIN** :

Cher(e)s camarades,
Bienvenue au 58^e congrès de l'union départementale.

Bienvenue à vous tous les délégués qui réunis pendant ces deux jours de congrès allez tracer le chemin de la CGT en Loire-Atlantique pour les 3 ans à venir.

Bienvenue à nos invités qui nous ont fait l'amitié d'accepter notre invitation.

Tout d'abord merci à notre secrétaire général confédéral Thierry Lepaon, qui est parmi nous aujourd'hui, merci à Philippe Lattaud, membre du bureau confédéral qui nous suit depuis le dernier congrès, merci à Francine Desnos, notre secrétaire régionale et merci aux secrétaires des uds 53 Isabelle Vitry-Brochard, 85 Nicolas Rouger, et 49 Xavier Dupeyroux.

Merci également à M. Le Maire de Saint-Nazaire, qui nous accueille dans sa ville.

Pendant 2 jours nous allons faire le bilan des 3 années écoulées et décider des orientations pour les 3 ans à venir. Un congrès est l'aboutissement des débats collectifs qui se sont tenus depuis des mois dans toutes les structures de la CGT avec les syndiqués.

Lors de l'ouverture de notre dernier congrès de l'ud nous étions attentifs aux mouvements qui se tenaient dans les pays arabes alors. À l'été 2011, l'UD CGT 44 avec la FSU et solidaires avait même rencontré une délégation de syndicalistes tunisiens à leur demande. Ils venaient nous faire part de ce qu'ils vivaient, de leurs espoirs et des difficultés qu'ils rencontraient pour que nous puissions à notre tour en parler. Aujourd'hui la Tunisie entrevoit la sortie du tunnel avec l'ère nouvelle

d'une Constitution qui consacre la liberté de conscience et l'égalité hommes-femmes dans un état-civil.

Aujourd'hui des manifestations d'une grande ampleur ont secoué l'Ukraine. Après la démission du Gouvernement tout est à reconstruire. Il y a beaucoup d'espoir pour une nouvelle démocratie mais des inquiétudes demeurent car l'Ukraine comme beaucoup d'autres pays est traversée par une montée nationaliste largement infiltrée par des groupuscules néonazis et antisémites. Rien n'est terminé, la situation économique du pays est proche de celle de la Grèce, il y a beaucoup de détresse sociale. Le futur gouvernement va-t-il pouvoir entreprendre des réformes sociales, économiques et juridiques pour que cesse la corruption et que les salaires soient versés ?

Là est la vraie question. Il doit pouvoir y réussir, sinon les Ukrainiens sombreront dans le chaos. Les violences doivent cesser.

Dans le même temps au Venezuela, la gauche et la droite se dispute la rue. La droite divisée et travaillée par les courants les plus extrémistes, est toujours en recherche de la stratégie qui enterrera le chavisme. Le peuple lui veut la justice contre le fascisme et la violence.

En Espagne, les acteurs de la dictature reviennent et parlent par la voix du Ministre de la Justice. Les droits des femmes sont attaqués. En proposant un projet de loi limitant les avortements, ce sont 94 % des IVG qui seront illégales. La crise sert de prétexte pour des lois antisociales, le capitalisme et le patriarcat font alliance pour changer la place et le rôle des femmes.

Ce que vivent les peuples d'Ukraine, du Venezuela, de l'Espagne, et bien d'autres pays encore doit nous interpeller au même titre que la montée des idées extrémistes en France.

La crise économique et sociale que nous traversons depuis plusieurs années n'y est pas pour rien, car plus les peuples souffrent, plus les idées popularistes trouvent leurs chemins. Hélas, aucun gouvernement européen, y compris français, ne semble voir le danger et les politiques mises en place ces dernières

années, anti sociales au profit de la finance, qui aggravent la pauvreté, la précarité, et creusent le fossé entre ceux qui ont tout et ceux qui n'ont rien, permettent le développement des idées extrémistes. Aujourd'hui 1 % des citoyens du monde possèdent l'équivalent des richesses des 99 % autres citoyens. Il y a là de quoi faire réfléchir.

Nous avons connu d'autres périodes semblables, et nos gouvernants devraient s'approprier notre histoire plus souvent.

Aujourd'hui, 4 résistants de la deuxième guerre mondiale vont entrer au Panthéon, dont 2 femmes. Nous ne pouvons que nous en réjouir, les femmes ont été trop longtemps les oubliées et bien d'autres camarades auraient pu prendre toute leur place au Panthéon, telle que Marie-Claude Vaillant-Couturier par exemple (seule femme témoin au procès de Nuremberg). Mais au delà de cette reconnaissance n'est-ce pas une ironie de mettre les honneurs sur des combattants grâce à qui nous avons gagné à la sortie de la guerre de grandes avancées sociales, avec le CNR, telle que la sécurité sociale et les services publics, et que dans le même temps, on s'acharne à détricoter ces mêmes acquis sociaux pour plus de rentabilité financière ? Reconnaître leur lutte n'est-ce pas aussi prendre les décisions qui s'imposent pour préserver et renforcer les acquis de cette lutte ? Je voudrais vous citer 2 articles « des jours heureux du CNR » Concernant la Réforme sur le Plan économique : je cite

- L'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale impliquant l'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie.
- Une organisation rationnelle de l'économie assurant la subordination des intérêts particuliers à l'intérêt général et affranchie de la dictature

professionnelle instaurée à l'image des Etats fascistes.

Dans le monde d'aujourd'hui, le grand patronat est partout dans les instances gouvernantes. Si Sarkozy leur avait largement entrouvert la porte, Hollande leur déploie le tapis rouge et le patron des patrons Gattaz, s'en donne à cœur joie.

Travail du dimanche, suppressions des cotisations familiales patronales, accords de compétitivité, pacte de responsabilité, sans contrôle, ni contrepartie, car cela « stresse » les patrons. L'intérêt des actionnaires est prioritaire. Yvon Gattaz, le père, a écrit un livre récemment où il ne parle que de créer une entreprise sans argent, en donnant les recettes pour ponctionner les différentes aides publiques, appel à des financements participatifs, emprunts auprès des organismes publiques (BPI) etc. Pendant ce temps là son fils travaille à ramasser tout le fric sans créer d'emplois.

Tout cela avec la bienveillance du gouvernement en place. Nous sommes très, très loin du programme du CNR cité ci-dessus.

Face à cela quelle riposte syndicale ? L'élection de F.Hollande a créée l'espoir d'une politique de changement après N.Sarkozy. La CGT a voulu ce changement mais avait déclaré que quelque soit le nouveau Président elle serait là pour exiger des avancées sociales.

Changement de style, certes il y en a eu, mais aucune réforme favorable aux salariés n'a vu le jour. Aucune des promesses électorales sur la justice sociale, le pouvoir d'achat, la retraite, l'emploi n'a été réalisé.

Les salariés, les retraités, les privés d'emploi, les jeunes sont de plus en plus pauvres, dans la précarité, et les associations caritatives ne désespèrent pas. Aucun coup de pouce au SMIC, blocage du point d'indice des fonctionnaires, revalorisation des pensions décalée de 6 mois, plans sociaux et nombre de privés d'emploi en perpétuel hausse. Le gouvernement a choisi délibérément de tourner le dos à une vraie justice sociale, il a décidé de poursuivre les politiques d'austérité dictées par le patronat et prônées par la commission européenne.

Il a choisi son camp, celui de la

finance et du grand patronat. Aujourd'hui, les entreprises reçoivent plus de 172 milliards d'aides publiques, sans aucune conditionnalité, ni évaluation de l'efficacité sur l'emploi, et les investissements. Sans aucun contrôle, ni aucun retour pour les salariés.

B.thibault disait « Ne laissons pas le monde des affaires s'occuper des affaires du monde », c'est plus que jamais d'actualité. Qu'attendons-nous pour réagir ?

La CGT a lancé un processus de mobilisation avec sa campagne « coût du capital » pour aller au débat avec les salariés, argumenter et travailler à la mobilisation.

Le 6 février s'inscrivait dans ce processus. Décidé très tôt pour permettre de bien le préparer, la CGT a pris ses responsabilités et a appelé seule malgré nos tentatives de rassemblement unitaire, mais avons-nous atteint nos objectifs ? Certes nous étions plus nombreux que le 26 novembre, mais les salariés ne se sont pas véritablement emparés de cette journée d'action.

Il y a un sentiment de fatalisme, de repli sur soi qui pèse que nous devons réussir à dépasser pour gagner un mouvement social de grande ampleur. Nous ferons reculer patronat et gouvernement que si tous les salariés se mettent en mouvement ensemble.

D'autres journées sont en préparation, le 18 mars à l'appel de la CGT, FO, FSU et Solidaires, ensemble contre le « pacte de responsabilité » et en particulier sur les 50 milliards d'économie programmées. Et le 4 avril à l'appel des organisations de la CES dont la CGT., pour une Europe sociale et que cessent les plans d'austérité, imposés par le diktat financier, qui plombent les pays européens. Qu'allons-nous mettre en place d'ici là pour mobiliser ?

Les luttes locales sont très nombreuses, car les salariés sont tous confrontés à des attaques d'ampleur sur leurs conditions de travail, leur pouvoir d'achat, leur emploi. Dans le département au moment du congrès, nous pouvons citer la lutte des salariés d'Alcatel, depuis des mois mobilisés pour



sauvegarder leurs emplois. Lutte d'ingénieurs et techniciens, catégorie du salariat peu enclin à faire grève. Nous pouvons aussi parler de la lutte des intermittents du spectacle, en action ce jour, pour garder leur statut remis en cause dans le projet de loi sur l'Unedic et voulu par le patronat. Vous pouvez aller les soutenir au chapiteau des luttes à Nantes sur le site des chantiers navals. Les intérimaires, également concernés par cette loi, sont aussi en action. Lutte à l'inspection du travail a propos de la loi Sapin. Lutte victorieuse car l'article de loi sur la réforme de l'inspection du travail a été retiré lundi 24 février. Lutte des salariées de la librairie Chapitre qui occupent depuis 2 semaines leur lieu de travail pour sauver leurs emplois. Lutte à la BN dans le cadre des NAO pour exiger de véritables augmentations de salaire. Lutte des salariés de SMH exemplaire, salariés sans salaire et des élus syndicaux qui subissent une forte répression syndicale. Saluons la lutte des camarades CGT des chantiers navals qui après avoir fait reculer le patronat sur un accord compétitivité une première fois, viennent d'être lâché par les autres organisations syndicales qui ont accepté le chantage du patronat et ont signé un recul sans précédent des droits sociaux. Lutte encore à la centrale de Cordemais, mobilisé depuis des semaines pour exiger « -La reconnaissance du développement de leurs compétences professionnelles, les savoirs et les savoirs faire, les qualifications qui en découlent, des parcours professionnels qui soient une réalité, une organisation du travail et des effectifs allant dans le sens de meilleures conditions de travail... assurant une production énergétique de qualité dans le cadre de véritables perspectives industrielles répondant aux besoins de la région. ». La grève est suspendue depuis vendredi car une réponse partielle, mais conséquente a été donnée par la direction. Bravo aux camarades. Lutte chez les postiers, en décembre à Savenay, puis récemment à Saint-Julien de Concelles, Blain et Châteaubriant. Lutte pour dénoncer l'intensification des cadences, la

détérioration des conditions de travail et le manque d'emploi. Luites qui ont payées, des emplois ont été obtenus. Beaucoup de luttes dans les entreprises ont ponctué l'activité revendicative de la CGT dans le département pendant le mandat écoulé. Les attaques patronales et les différentes lois mises en place par les 2 gouvernements, ont contribué à détériorer les conditions de travail pour tous, casser les emplois et diminuer le pouvoir d'achat des salariés. Les plans sociaux se succèdent et si la Loire-Atlantique, un temps moins touchée par la montée du chômage que d'autres départements, a désormais rattrapé son retard. Les derniers chiffres annoncés, nous mettaient bien au-dessus de la moyenne nationale. Après le vote de l'ANI, que la CGT a combattu, les accords compétitivité se sont mis en place : Cet accord a donné des ailes aux entreprises pour encore essayer d'aggraver les conditions d'exploitation. Les reculs sont gigantesques : gel des salaires, flexibilité accrue, mobilité subie, abandon de droits. Et ce n'est pas parce que les entreprises sont en difficulté que ces accords sont voulus par le patronat, même chez Airbus, entreprise qui va plutôt bien, la direction tente de le faire

- Chez Wallor, sous-traitant automobile, que le gouvernement a pris comme exemple, la CFDT a signé un accord compétitivité qui détériore les conditions de travail et le niveau de la rémunération des salariés. Cet accord a été obtenu avec le chantage individuel au licenciement si refus du

salarié. Depuis, les élus CFDT ont démissionné, car les salariés sont très remontés contre cet accord que la CGT a toujours dénoncé malgré les tentatives d'intimidation auprès de nos délégués syndicaux comme Joseph.

- Aux Chantiers navals, la lutte de plusieurs semaines, conduite par la CGT avec FO, avant l'été avait permis le retrait du projet. Cependant, la direction y est revenue par une autre voie, celle du chantage aux commandes et là, FO a lâché les salariés en ne s'opposant pas à cet accord. Aujourd'hui les salariés ont perdu des acquis obtenus grâce aux mobilisations de toutes ses dernières années et malgré cela, la commande des ferries SNCM, n'est toujours pas acquise. Rien n'est terminé pour la pérennité des emplois aux chantiers. Les sous-traitants payent. Baudet le sous-traitant historique ainsi que SMH ont été liquidés sans état d'âme, privant une centaine de salariés d'emploi. Il faut s'attendre à d'autres RDV de lutte. Nous pouvons compter sur la détermination de la CGT avec les salariés.
- Arcelor. La suppression de la partie la plus importante de son activité, mis dans la balance pour sauver le site de Florange, met le site de Loire-Atlantique en grande difficulté. Les salariés avec la population et les élus locaux sont dans l'action, avec la CGT, depuis fin 2012 pour la pérennité du site et des emplois. La loi Florange vient d'être votée mais elle est bien



insuffisante pour empêcher toute fermeture de sites industriels.

- Nous pouvons encore citer la lutte pour la sauvegarde du site et de l'emploi des salariés de Goss, et de Waterman. Les 2 entreprises en sont à leur énième plan social
- Malheureusement, la liste des entreprises ou les salariés sont en difficulté est longue et je ne peux toutes les citées ici.
- Les retraités ont été aussi à plusieurs occasions en RDV de luttes, sur le pouvoir d'achat, la protection sociale et la perte d'autonomie. Dernièrement ils ont déposés plusieurs milliers de pétitions, auprès du gouvernement pour exiger la revalorisation des pensions. Une grande journée d'action est d'ores et déjà programmée le 3 juin avec une manifestation nationale à Paris.

Le secteur public est lui aussi en pleine effervescence

Les attaques sont nombreuses, la RGPP, puis la MAP font des dégâts importants sur l'emploi et les missions de service publics. Tous les secteurs sont touchés, comme la santé, les impôts, les collectivités territoriales.

Dans le département, le conseil de la CPAM a validé la fermeture au 1er septembre de 15 agences

sur 22. Sans concertation, ni avec les salariés, ni avec les mairies, ni avec les associations. La CGT, a été la seule OS à s'opposer à cette nouvelle dégradation du service public.

Grâce aux pétitions et à la mobilisation de la CGT, nous avons pu alerter la population de cette nouvelle dégradation du service public rendu aux usagers, alors que la direction voulait passer sa réforme en douce. Le 18 mars, journée interprofessionnelle, mais aussi de défense des organismes sociaux et de la protection sociale, sera une nouvelle fois l'occasion de revendiquer la réouverture de ces agences d'accueil, avec la création d'emplois.

A Saint-Nazaire nous avons engagé une autre bataille, contre la mise en place de la cité sanitaire avec un partenariat public/privé qui a fait la démonstration de ses limites. Difficultés financières, manque de moyens et d'effectifs ont fortement pesé cet été avec l'arrivée des vacanciers et l'afflux aux services des urgences, qui ont été vite débordés. La CGT demande la dénonciation du bail emphytéotique et le rachat de la Cité Sanitaire. C'est toujours d'actualité.

Les mouvements dans les hôpitaux continuent aujourd'hui comme au CHS de Blain et au CHU à Nantes. L'arrêt des dégradations des conditions de travail, avec la création d'emplois, étant la revendication primordiale

Toutes ces luttes rappellent que

c'est bien du plein emploi dont on a besoin, avec un salaire permettant de vivre décemment. Or, le gouvernement, arque bouté sur la notion du coût du travail ne propose que des rustines pour contrer le malaise des salariés tout en couvrant de largesse le patronat ! On pourra citer, entre autre, les emplois francs, les emplois d'avenir et les contrats génération qui ont peine à décoller, mais sur lesquels le gouvernement fait un focus et très fortement en Loire-Atlantique qui doit atteindre ses objectifs. Ou encore le CICE qui donne des milliards au patronat, et maintenant le pacte de responsabilité;

L'union départementale a pendant tout son mandat cherché à coordonner toutes ces luttes qui ont toutes des convergences et nous avons rassemblé des milliers de salariés dans diverses manifestations comme le 11 octobre 2011, le 18 janvier 2012 à Saint-Nazaire pour défendre l'industrie et encore le 23 mai pour la Navale. Le 31 janvier 2013 pour la défense des services publics, et les différentes actions pour défendre nos retraites en 2013, notamment.

Ces mobilisations sont la preuve d'une CGT de Loire-Atlantique offensive et dynamique, mais elles montrent aussi que nous avons besoin de nous recentrer sur notre organisation pour mobiliser plus largement et peser dans le rapport de forces.

Travail du dimanche

Pendant ce mandat, nous avons été confrontés à de nouvelles attaques sur le repos du dimanche. Le patronat n'a de cesse à vouloir remettre en cause cet acquis social pour faire travailler 7 jours sur 7 les salariés du commerce, avec le risque que cela s'étende à tous les travailleurs. Des luttes ont été menées à plusieurs reprises sur Couëron contre l'ouverture du carrefour market avec des semaines de mobilisation menée par l'UI avec les salariés et la population. De même avec l'offensive patronale menée avant les fêtes de fin d'année, une nouvelle fois, mais plus agressive qu'en 2012, l'UD avec les uls concernées et les autres organisations syndicales a fait





front. Un projet de loi est en cours et toutes les expressions CGT, les luttes menées dans les territoires et les pressions sur les politiques pèseront sur les décisions à venir. La CGT restera mobilisée pour que le travail du dimanche ne soit pas banalisé pour le seul profit du secteur marchand. Oui à l'augmentation des salaires dans le commerce. Oui à la culture, au sport, aux loisirs le dimanche.

Rythmes scolaires

Pendant l'année écoulée, nous avons été confrontés également à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. De Mai à juin, des luttes ont eu lieu dans tous les secteurs concernés : ATSEM, centre de loisirs, parents d'élèves, pour exiger le report de cette mise en place, faite dans la précipitation et sans véritable concertation. Manque d'emploi et de moyens, réorganisation du temps de travail par l'intensification et la précarisation, coût supplémentaire pour les familles, autant de questions qui n'ont pas été suffisamment prises en compte pour une rentrée dans de bonnes conditions, pour les enfants, les salariés et les parents. Si certaines communes, ont préféré différer la mise en place de la semaine à 4 jours et demi en 2014, nous avons eu un refus total de Nantes et Saint-Nazaire et leur agglomération car cela devait servir d'exemple pour le reste du pays. La moitié des écoliers ont été touchés par ce nouveau régime scolaire. Et à la rentrée, tout ce que la CGT avait dénoncé, sur la précipitation et l'absence de concertation sur la mise en place de ces nouveaux régimes s'est réalisé. Les salariés avec la CGT et d'autres organisations syndicales a de nouveau mobilisé jusqu'à obtenir de nouvelles concertations et des avancées pour tous les secteurs concernés. A la rentrée 2014, tout le reste du département va y être confronté, alors que nous sommes en pleine campagne des municipales, cela fait partie des éléments de la campagne, la CGT doit être vigilante partout pour que cela réponde au mieux aux besoins des enfants, des parents et des salariés (enseignants, atsem). Pendant ce mandat, l'UD a essayé de donner des moyens

pour armer les militants et pouvoir mener la bataille des idées face aux arguments développés par le patronat, le gouvernement et relayés par les médias. Plusieurs journées d'études ont été organisées, pour décortiquer l'ANI, sur la réforme des retraites, sur la protection sociale, sur la dette, et autour du débat sur l'aéroport sur l'aménagement du territoire, des politiques publiques, de l'environnement, du développement humain durable. Des centaines de camarades ont participé à ces journées qui s'ajoutaient à celles organisées par le comité régional, comme la semaine dernière sur le coût du capital. J/E qui sera déclinée et proposée partout dans le département.

Ces journées d'études ont été très riches. Nous avons besoin de ces moments formateurs, de débats quelquefois contradictoires qui font avancer la réflexion de tous et permettent d'être plus fort face à l'adversité.

Elections

En 2012 nous avons le défi à relever des élections dans les TPE. Toute la CGT du département s'est mise en mouvement, toutes les structures se sont engagées dans ce challenge. Il nous a fallu nous adapter à ce salariat que nous méconnaissions et qui était peu enclin à la rencontre du syndicalisme.

Mais nous pouvons dire que le travail qui a été mené a été payant. Certes nous n'avons pas les résultats départementaux, et nous pouvons que le regretter, mais être à quelques voix derrière la CFDT dans notre région, qui leur est historiquement acquise n'est pas rien.

Après la victoire aux prud'hommes en 2008, et celui des TPE, cela donne confiance pour continuer notre démarche de développement en direction du salariat isolé et de réfléchir à une organisation CGT qui soit la plus adaptée pour les organiser et leur permettre de défendre leurs droits.

En 2014, s'ouvre un autre rendez-vous, que nous ne pouvons rater, celui des élections dans la fonction publique d'Etat, santé, territoriale et Poste-Telecom. Ce sont des dizaines de milliers de salariés qui vont être appelé à voter. Le collectif de l'UD

a fait une première journée d'études sur les enjeux de ces élections, le 21 février, et une rencontre départementale des secteurs ont eu lieu. Mais nous avons besoin, une nouvelle fois de l'engagement de toute la CGT de Loire-Atlantique pour gagner des listes et faire voter CGT. Il y a encore beaucoup de déserts syndicaux dans les petites communes, bureaux de poste, trésorerie, hôpitaux locaux etc.... La CGT doit gagner ces élections et réaffirmer sa place de 1ère organisation dans le département. Dans le même temps, mais nous y reviendrons dans le congrès, il nous faut plus et mieux travailler sur les élections professionnelles dans les entreprises et répondre aux protocoles électoraux qui nous permettent de nous faire connaître et de développer la CGT.

Vie syndicale

Mais pour réellement faire grandir le rapport de forces, nous avons besoin d'avoir une CGT plus forte. Lors de notre dernier congrès en mars 2011, nous avions réaffirmé notre objectif de 20000 adhérents sur le département.

20000 syndiqués sur quelques 440 000 salariés, soit 4,5 %, cela ne semble pas utopique. En 2006 nous étions 17222 adhérents, et 19196 adhérents en 2011. Une progression de 2000 adhérents donc. Les actions de déploiement qui ont eu lieu, pour les Prud'hommes, la retraite en 2010, les TPE, et les initiatives de syndicalisations dans les syndicats ont porté leurs fruits, comme à Airbus Nantes qui est passé de quelques 70 adhérents en 2006 à 230 aujourd'hui. D'autres bases se sont créées, souvent portées par des jeunes militants qui syndiquent massivement dès le départ, comme chez Aubret sur l'Ul d'Ancenis, où 2 jeunes camarades femmes ont réalisé 21 adhésions en 1 an, en étant parti de zéro. 20000, c'est donc loin d'être inatteignable. Malheureusement et je le regrette profondément, la dynamique de progression engagée depuis les 2 derniers mandats s'est arrêté en 2012. Le bilan 2012, clôturé depuis le 31 janvier, est en dessous de 2011, certes plusieurs syndicats n'ont pas réglé à temps

leurs cotisations syndicales, mais cela n'explique pas la totalité des 369 FNI qui manquent pour être à 100 pour cent de 2011. Et cela avec un niveau d'adhésions plus important depuis 2009. Car nous avons une moyenne de 1100 adhésions par an contre 900 auparavant. Les retraités ont également, en 2012, cessé le processus de perte d'adhérents, mais il y a encore beaucoup à faire pour progresser sur la continuité syndicale que cela soit en mobilité dans l'emploi ou en passage d'actif à retraité.

Dans le mandat écoulé, nous avons mis l'accent sur : la vie syndicale, la création de syndicats, la nécessité de faire vivre la démocratie syndicale, d'organiser les salariés isolés, d'adapter au mieux les structures aux bassins d'emploi, d'organiser les retraités dans des sections professionnelles, multipro, des uslr, bref créer des lieux où les salariés, les retraités et les privés d'emploi puissent construire leurs revendications et les actions à mener dans tous les recoins du département pour faire reculer le patronat et les politiques antisociales.

Vous allez décider des orientations pour les 3 ans à venir, et dans le document préparatoire il est proposé de faire mieux et plus fort sur le renforcement de la CGT. Car c'est une priorité pour toute la CGT et le monde du travail.

Chers camarades,

Il y aurait tant d'autres choses à aborder dans cette intervention, mais il faut prioriser le débat.

Avant de vous laisser la parole, je voulais vous dire, puisque j'arrête ici la responsabilité de secrétaire générale que vous m'aviez confié à 2 reprises, combien ce mandat a été d'une grande richesse par la multiplicité des sujets auxquels nous sommes confrontés, par les échanges internes dans la CGT et externes avec tous les acteurs du monde économique et social que nous avons rencontré. C'est une

responsabilité qui apporte de grandes satisfactions comme la victoire aux prud'hommes ou les luttes de 2010, mais c'est aussi un mandat qui par moment est difficile. Car la CGT n'est pas un long fleuve tranquille. Mais il y a un grand nombre de camarades qui sont soucieux du respect de l'organisation et des décisions de congrès, au-delà de toutes attaques personnelles. C'est de cela que nous avons besoin pour grandir encore et qui fait notre force. Le débat contradictoire est nécessaire dans le respect de chacun.

Je voulais tous vous remercier de la confiance que vous m'avez donnée ainsi qu'aux 2 CE d'UD qui ont été élues. Avec elles, j'ai tout mis en œuvre pour mener ces 2 mandats avec honnêteté, sincérité et le plus collectivement possible, dans le respect des règles de vie et des statuts de la CGT.

Une nouvelle direction va vous être proposée, avec un jeune secrétaire général, Fabrice David, qui a toutes les compétences requises pour assumer cette responsabilité. Il a toute ma confiance, ainsi que celle de la CE sortante. Cela va donner un autre dynamisme à la CGT de Loire-Atlantique. C'est une autre page de l'histoire de la CGT en Loire-Atlantique qui va s'écrire.

Je vous remercie de votre attention, bon congrès à toutes et tous.

ET VIVE LA CGT ■

DÉBAT

Il y a eu de nombreuses interventions (22). Nous ne reprenons pas ici l'intégrale des interventions mais un résumé, par ailleurs certains ont omis de nous laisser par écrits les leurs.

> MINES ÉNERGIE 44

Magali VIOT

- Quel est l'avenir du terminal méthanier de Montoir et quelle politique énergétique ? Elengy, filiale du Groupe GDFsuez annonce l'arrêt du pour 6 mois du terminal méthanier de Montoir. De la même manière que STORENGY, filiale elle aussi du groupe GDFSUEZ, a également mis à l'arrêt plusieurs stockages en France.

Cette baisse est due au

développement du Gaz de schiste aux Etats-Unis, à l'augmentation de la demande en gaz en Asie (arrêt nucléaire Fukushima). Le facteur principal est le fait que B3G filiale de GDF-SUEZ préfère envoyer ses méthaniers en Asie, dans une logique exclusivement financière, et contribue largement à la baisse d'activité du terminal méthanier. L'état actionnaire à 30% de GDF-SUEZ fait des choix purement financiers en préférant un gaz à un prix plus faible sans tenir compte de l'impact sur l'activité industrielle, sur l'emploi. L'idéologie capitaliste d'accumulation des profits pour les actionnaires au détriment d'une politique énergétique soucieuse de l'environnement et de l'emploi.

RETRAITÉS : Marcel NOEL, Michel PACAUD

Les retraités revendiquent une place plus importante dans les instances de la CGT. Ne pas seulement être une force d'appoint pour les salariés mais pouvoir participer à la défense de leurs propres revendications : les pensions, la protection sociale...

Les salariés d'aujourd'hui seront les retraités de demain. Le niveau des salaires d'aujourd'hui déterminent le niveau des pensions d'aujourd'hui pour les retraités et de demain pour les salariés. Il y a donc solidarité entre retraités et salariés pour la défense de nos revendications.

Lors du congrès de l'USR44 qui s'est déroulé en janvier 2014 il a été fait le constat qu'au-delà des revendications générales, bien des préoccupations et revendications se font jour : transport, déplacement, accès aux soins, maison de retraite, logement, culture, loisirs...

L'une des orientations du congrès qui a été voté est la prise en compte de la proximité, les lieux de vie. Il est nécessaire d'aller vers les retraités à travers des actions de proximité comme l'initiative de la « carte de vœux » au président 110 000 cartes, récoltées en 6 semaines, remisent à l'Elysée le 20 février.

Le 3 juin une grande action nationale est prévue à Paris, l'objectif de la Loire-Atlantique est de contribuer à remplir un TGV à hauteur de 570 places pour emmener les retraités à Paris et ceux qui voudront les accompagner. Deux axes de

revendications majeures :

- la revalorisation des pensions et le pouvoir d'achat,
- la loi d'orientation et de programmation pour « l'adaptation de la société au vieillissement ».

NOTRE DAME DES LANDES :

- Le 22 février a eu lieu une grande manifestation plus de 50000 personnes à Nantes contre le projet d'aéroport à Notre Dame des Landes. Les forces policières ont utilisés la violence sur des manifestants pacifiques là où les vrais casseurs étaient à proportion peu inquiétés. Il y a eu une utilisation totalement disproportionnée de la force par les forces de police. Il est demandé une motion pour condamner ces violences.
- La CGT a toute sa place en s'emparant du sujet de transfert de Notre Dame des Landes à travers les sujets d'aménagement du territoire, d'emploi, d'environnement, de financement public /privé...

SERVICES PUBLICS :

- Plusieurs syndicats (Inspection du travail, finances publiques, éducation, CHU santé...) sont intervenus à la fois pour expliquer les difficultés spécifiques de ce qu'ils vivent, mais aussi et surtout la casse du service public.
- La mise en place de la RGPP, remplacée par la MAP, a produit et continue de produire :

- ✓ La réduction des dotations aux collectivités,
- ✓ La réduction des moyens aux ministères,
- ✓ Le blocage des salaires, la suppression des emplois

Cette politique a, dans toutes les fonctions publiques : d'état, hospitalière, territoriale les mêmes effets. Une impossibilité de rendre un service de qualité au public, dans de bonnes conditions pour les agents.

Cela se traduit concrètement :

- pour les agents :
 - ✓ par intensification du travail provoquant une augmentation des arrêts de travail, une augmentation des maladies professionnelles, des déclarations d'aptitudes

professionnelles de plus en plus nombreuses, pour des agents de plus en plus jeunes...

- pour le public :

- ✓ moins de services de proximité, avec la fermeture d'accueils comme la CPAM, la CAF, Pole Emploi... la réduction d'amplitudes horaires d'accueil comme à l'inspection du travail,
- ✓ une baisse de la prise en charge de leurs besoins : des classes maternelles menacées, surcharges des classes, moins de personnes pour répondre aux questions des salariés à l'inspection du travail, moins de secteurs de travail contrôlés, moins d'argent qui rentre dans les caisses de l'état avec moins d'agents dans les finances publiques, la diminution de l'offre de soins, et de secours.

Mais il y a des victoires comme celle pour l'inspection du travail du « retoquage » de l'article 20 de la Réforme SAPIN de 2012. C'est grâce à notre lutte depuis plus d'un an puis relayé par toute la CGT, que cela a pu se faire. L'interprofessionnel a permis l'extension de notre lutte qui concerne tous les salariés. Le sujet du déplacement du CHU de Nantes doit bénéficier également d'une large prise en charge interprofessionnelle, et bénéficier d'un grand débat public initié par la CGT.

MOBILISATION / PUIS COMMUNICATION VISIBILITÉ DANS LES MÉDIAS

Les dernières mobilisations n'ont pas eu tout le succès espéré, nous n'avons pas réussi à mobiliser aussi largement que nous l'aurions voulu, l'ensemble des salariés. Toutefois, nous étions nombreux militants et syndiqués à être mobilisés sur l'interprofessionnel le 6 février. Nous arrivons à mobiliser fortement salariés et agents, au-delà donc des syndiquer et militants dans les entreprises lorsqu'il s'agit de revendications propres aux structures. L'interprofessionnel reste l'endroit où nous pouvons largement faire bouger les politiques publiques, il est donc indispensable que nous soyons tous mobilisés afin de pouvoir mobiliser les

salariés, et cela passe par une plus forte syndicalisation.

Il va falloir que nous travaillions sur la manière dont nous communiquons, car la presse locale et nationale ne fait que très rarement l'écho de nos luttes. Rendre visible nos actions, nous rendre visible dans la société actuelle est un sujet sur lequel nous devons travailler.



DLAJ, Patrick VINCE :

La coordination départementale DLAJ (Droit Liberté Action Juridique) vise à donner une dimension d'action syndicale à l'accueil des salariés et à les soutenir devant les instances juridiques (prud'hommes...). Il s'agit aussi de former les représentants de la CGT, d'assurer une veille juridique et d'accompagner les procédures collectives.

Cette ambition repose sur un grand nombre de militants qui s'articulent autour :

- les conseillers du salarié de département que la CGT a désigné auprès de la préfecture,
- les militants qui font l'accueil juridiques dans les unions locales,
- les défenseurs syndicaux pour préparer les dossiers individuels et/ou collectifs,
- les conseillers prud'homaux (élus en 2008)

> Dans l'histoire de la prud'homie, ce qui garantit l'impartialité d'une décision prud'homale, c'est la parité (salarié/employeur), et non pas la neutralité. Le conseiller prud'homal CGT, tout en lui conférant un rôle de juge, doit être considéré et doit se considérer comme un militant porteur d'un mandat syndical.

Pour l'ensemble de ces militants il est indispensable qu'ils se sentent partie intégrante de la CGT, qu'ils puissent trouver un relais au sein des structures, qu'ils puissent être armés (formation, publications...) pour mener à bien leurs différents engagements.

L'UD 44 a la responsabilité de faire évoluer la coordination DLAJ en un véritable collectif départemental DLAJ qui soit force de proposition et d'actions ■

COMPTE RENDU 2^e PRÉSIDENTENCE



THIERRY LEPAON, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CGT INTERVIENT DURANT 1 HEURE DANS NOTRE CONGRÈS : IL DONNE DES ÉLÉMENTS PORTEURS OU NON DU CONTEXTE ACTUEL DES LUTTES.



Le document d'orientation est ensuite présenté rapidement par **Anthony Lemaire** avant les propositions d'intégration, ou de rejets des amendements portés par les syndicats.

AMENDEMENTS DU DOCUMENT D'ORIENTATION

4 syndicats ont proposés des amendements.

Suite à l'amendement porté par le Syndicat mines énergie 44, dans le cadre du paragraphe sur la syndicalisation, il est retenu que le mot « jeunes » soit mis entre guillemets car on peut être

jeune par l'âge mais aussi dans le syndicalisme.

Suite à l'amendement porté par le Syndicat CGT du personnel de Nantes Métropole, il est rajouté : INDECOSA 44 comme membre du CDI.

Suite aux amendements portés par le Syndicat CGT Finances Publiques, sont retenus :

- dans le préambule, ligne 59/60, le remplacement de « nous savons bien comment procèdent les fiscalistes pour trafiquer les comptes, comment font les conseils d'administration pour siphonner les investissements productifs au profit des actionnaires » par « Nous savons comment les fiscalistes se servent de tous les dispositifs d'optimisation fiscale pour minorer à l'excès leurs impôts (350 milliards de niches fiscales), sans compter les 80 milliards de fraude fiscale annuelle. »
- dans l'état des lieux du salariat de Loire-Atlantique, il est précisé : « et 50 560 demandeurs d'emploi »
- Dans le paragraphe 2 de nos axes

revendicatifs : des solidarités à construire dans les collectifs de travail, il est rajouté à « organiser la lutte contre le dumping social, « droit français, même travail = même statut » « cas des travailleurs détachés et travailleurs sans papiers »

- Dans ce même paragraphe, il est remplacé « D'ailleurs le FN, que la CGT considère comme un parti politique non républicain » par « d'ailleurs le FN, que la CGT considère xénophobe et d'extrême droite »
- Il est rajouté une résolution 11 : « l'UD s'engage à organiser la solidarité financière dans les conflits sociaux du 44 »

Suite aux amendements portés par le Syndicat CGT Trelleborg-Tristone Carquefou :

- La phrase « malheureusement trop nombreux ont été les salariés, les syndiqués et militants même, à accorder le temps que nous n'avions pourtant pas pour porter le rapport de force suffisant » par « malheureusement, nous avons été trop nombreux, à accorder le temps



que nous n'avions pourtant pas pour porter le rapport de force suffisant, pour exiger la mise en place d'une politique qui prenne en compte le besoin des salariés » .

- Il est complété dans le préambule, « réaffirmons que le travail est source d'émancipation que s'il a un sens : Produire quoi ? Pour qui ? Comment, dans quel environnement ? » Par « Produire où ? »
- Il est complété dans résorber la précarité « Augmenter les taux d'emploi (temps partiel non choisis), accéder aux statuts et à la retraite de la fonction publique (28h/semaine mini) sont des enjeux très importants pour des milliers de salariés » par « augmenter les taux d'emploi (suppression du temps partiel non choisi), accéder aux statuts... »
- Il est précisé dans contester les externalisations d'activité ou de production, les délégations de services publics et reconquérir la régie (ligne 459) : « la CGT s'efforce de mettre en avant les différences entre le public et le privé, pour démontrer l'utilité d'un service public de qualité, qui répond au besoin de la population »
- Le congrès décide de rajouter, à la fin de ce même paragraphe, « La CGT revendique la nationalisation ou la renationalisation de toute les entreprises qui répondent à un besoin vital pour la population, tel que, par exemple : l'eau, l'électricité, le logement, le chauffage, la santé, etc. ».

Un débat a eu lieu car, malheureusement, la nationalisation n'empêche en rien l'état de déléguer au privé des services publics, et que c'est pourquoi, il est principalement revendiquer des pôles ; publics avec des personnels publics sur les missions stratégiques de l'Etat au service des populations.

INTERVENTIONS SUR LE DÉBAT D'ORIENTATION

(Pierre-Yves Grellier, syndicat des finances, pilote du collectif services publics)

- Sur la résolution 8 pour proposer aux délégués présents de remplir le questionnaire communication qu'ils ont trouvé dans leurs documents de congrès ;

Il explique aussi le contexte des élections Fonction Publique 2014 et explique les raisons de l'« adresse aux militant-es » : aider les camarades du syndicat départemental de l'éducation nationale (SDEN) à boucler leurs listes. Comme pour les élections TPE, les élections fonctions publiques sont un enjeu pour toute la CGT (puisque cette élection est une des composantes de la représentativité) et chaque militant est invité à en discuter avec les enseignantes qu'il connaît.



FORMATION SYNDICALE

Yann Levêque, pour l'Union locale de Nantes.

L'UL de Nantes est partie prenante d'une réflexion de fond (UD, ULs, Syndicats) à avoir sur les moyens à mettre en œuvre pour parvenir dès le prochain mandat :

- à coordonner un réel travail collectif interprofessionnel départemental d'animation des formations syndicales
- à permettre un égal accès à la formation sur tout le territoire en soutenant les structures dans l'organisation et la coordination en en favorisant les mutualisations possibles
- à organiser une FSG2 par an sur le 44
- à envoyer régulièrement des camarades à la formation de formateurs



LE COMITÉ DES PRIVÉS D'EMPLOI ET PRÉCAIRES

Delphine Akassar, pour l'Union locale de Nantes. Le comité des Privés d'emploi et précaires de l'UL de Nantes déplore le manque de camarades dans leur collectif : seulement 5 camarades dont une retraitée pour 59 syndiqués privé d'emploi identifiés au cogitiel. Il souhaiterait l'implication de camarades actifs.

« Les privés d'emploi et précaires doivent être mieux indemnisés, mieux formés... Pour lutter contre la précarité, la CGT a la responsabilité de faire en sorte que l'activité menée soit collective, fraternelle, efficace et rassembleur. Le comité lance un appel à toute la CGT afin de participer aux mobilisations en cours sur l'assurance chômage et à favoriser l'activité syndicale dans les territoires et au niveau du département en direction des privés d'emploi et précaires de Loire Atlantique »

DOCUMENT D'ORIENTATION

La CGT Educ'action estime que la CGT devrait réclamer la suppression du capital, sous peine d'être sinon, un syndicat réformiste. Le syndicat s'étonne également qu'il est proposé d'ouvrir la formation accueil aux non syndiqués sympathisants. Le syndicat explique que les établissements scolaires sont gérés comme une entreprise et que le proviseur est un manager.

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

Le camarade retraité de Man Diesel s'interroge sur la formation des syndicats CGT des entreprises afin qu'ils soient armés pour participer aux négociations sur la complémentaire santé que va imposer en 2016 la loi

sur la généralisation de la complémentaire santé.

Il s'interroge sur la position de la CGT sur le sujet car il craint la privatisation de la protection sociale.

En réponse, il est précisé au camarade qu'une formation sur : les enjeux de la protection sociale, la loi de généralisation de la complémentaire santé et sur le rôle des IRP dans la négociation est

prévue le lundi 16 juin 2014.

Les différents débats qui ont portés :

- sur la situation des camarades de SMH
- sur les violences policières dans le cadre de la manifestation anti aéroport du 22 février ont fait l'objet de motion et déclaration du bureau du congrès (jointes en annexe de ce journal).



Conférence avec la presse

LES RÉOLUTIONS

1 LE CONGRÈS DÉCIDE

de croiser nos expériences en réunissant à chaque fois que nécessaire les syndicats, et les structures interprofessionnelles (professions en territoire, unions locales, UD) : nous sommes tous confrontés aux mêmes stratégies et attaques, nous devons avoir des réponses coordonnées et commune à toute la CGT.

2 LE CONGRÈS DÉCIDE

d'impulser des temps forts de syndicalisation afin de maintenir l'attention des syndicats sur cet enjeu majeur. Le congrès décide d'expérimenter des projets de syndicalisation qui seront élaborés et suivis dans le temps sur des cibles prioritaires (par exemple commerce, agroalimentaire mais aussi entreprises où les ICTAM sont majoritaires...) La CE validera des projets en début de mandat pour en faire le bilan par la suite.

3 LE CONGRÈS DÉCIDE

de créer un « Comité Interprofessionnel Départemental (CID 44) » réunissant les dirigeants des Unions Locales, des secteurs professionnels, de l'Union Syndicale des Retraités et les membres de la Commission Exécutive de l'UD.

4 LE CONGRÈS DÉCIDE

d'engager, dès cette année, un processus de réflexion collective par l'organisation d'une série de « conférences territoriales » visant à répondre à tous ces enjeux

5 LE CONGRÈS DÉCIDE

de favoriser, chaque fois que cela est possible, le pilotage départemental d'une thématique par une structure CGT « experte » (déjà impliquée sur le sujet ou à la pointe sur ces revendications).

6 LE CONGRÈS DÉCIDE

d'investir les espaces de décision (dans et hors de l'entreprise). Porter les aspirations des salarié(e)s, revendiquer une réelle démocratie sociale et une gouvernance où les salariés ont leur place, amener le patronat à financer des instances de dialogue social en territoire afin de continuer le travail syndical initié vers les salariés des TPE

7 LE CONGRÈS DÉCIDE

de créer ou poursuivre les collectifs suivants : Vie syndicale (dont UGICT, commerce, privés d'emploi), DLAJ, migrants, Services publics, Enjeux et politiques industrielles, Santé-travail-handicap et Protection sociale, Activités sociales et culturelles des Comités d'entreprise.

8 LE CONGRÈS DÉCIDE

de créer un collectif «propagande / communication» afin de rendre lisible et visibles nos revendications et nos victoires car il y en a (communication interne et externe). Montrer, par l'expérience, qu'on peut gagner sur nos revendications. Redonner ainsi confiance dans l'action syndicale.

9 LE CONGRÈS DÉCIDE

d'engager une réflexion sur ce

sujet en étudiant notamment les possibilités techniques de la création d'une banque de données CGT incluant, par thématiques, des tracts, des données statistiques, des documents-cadres...

10 LE CONGRÈS DÉCIDE

également de repenser notre publication «L'union des travailleurs» en réfléchissant à développer davantage l'actualité locale (de l'interpro et des syndicats), l'information sur nos victoires, éventuellement sous formes de brèves, tout en ne sacrifiant pas les articles de fonds, de réflexion.

11 L'UD s'engage à organiser la solidarité financière dans les conflits sociaux du 44.



Anthony LEMAIRE et Delphine AKASSAR
tribune : Fabrice DAVID, Philippe LATTAUD, Loïc GARREC,
Jeannine MOREAU, Pierre-Yves GRELLIER

COMPTE RENDU 3^e PRÉSIDENTE

MANDATS ET VOTES

Dès le début des travaux, **Loïc GARREC**, rapporteur de la commission mandats et votes a détaillé la composition du congrès : **204 délégués assistent au congrès. 12 244 voix représentées.**



Loïc a détaillé les procédures de vote : chaque syndicat dispose d'un nombre de voix en fonction des moyennes de cotisations payées lors des 3 dernières années.

Les délégués doivent procéder à 3 votes distincts

- ✓ 1 triple vote à bulletin secret pour les rapports d'activité, d'orientation et statuts (dont évolution du fonds de mutualisation) : pour les unions locales et l'USR, les voix peuvent être partagées par vote en fonction des décisions des sections d'individuels.
- ✓ 1 vote par mandat de syndicat pour fixer le taux de cotisation de l'interpro 44 qui doit être décidé à chaque congrès, selon nos statuts.
- ✓ le vote de l'après midi pour désigner les membres de la direction de l'UD pour le mandat à venir : pour ce vote, il est possible de rayer ou rajouter des noms.



POLITIQUE FINANCIÈRE

A 9 h 00, **Jeannine MOREAU** a présenté le rapport de la politique financière de l'UD pour le mandat échu. Pour rappel, avec les nouvelles obligations comptables, le congrès ne valide plus les comptes de l'UD : ils sont arrêtés par le secrétariat, validés par la Commission Exécutive et certifié par l'expert comptable, ceci chaque année. Enfin, ils sont publiés...

La Commission financière de contrôle de l'UD a abondé dans le sens d'une gestion saine de notre organisation interprofessionnelle départementale. Une comptabilité d'engagement permet une approche de politique syndicale ambitieuse. La généralisation de la comptabilité analytique permet d'affecter au mieux les sommes engagées mas aussi de dégager des perspectives d'optimisation de nos actions. Les réserves correspondent à un an et demi d'activité, selon les règles préconisation confédérales. La CFC qui se réunit tous les deux mois environ est force de proposition pour les investissements stratégiques de l'UD.

A noter que les cotisations 2012 sont en baisse par rapport à 2011 (-500 environ) : certains syndicats n'ont pas reversé leur dû, soit par négligence, soit par habitude de

verser à N+ 3 . Or les exercices comptables sont désormais clos à N+ 2 (donc pour 2012, clôture le 31 décembre 2013). Les structures de la CGT dans leur ensemble (fédérations, uls, UD, comité régional et confédération) sont mises en difficulté par ce manquement aux règles de vie communes.

Jeannine a présenté les simulations concernant le fonds de mutualisation : ce qui manquerait à l'interpro (et notamment aux uls) en cas de suppression, ce qui reviendrait aux unions locales si on redistribuait le fonds annuellement au prorata des syndiqués (peu de ressources en plus). Cette simulation visait à proposer aux syndicats de maintenir le fonds de mutualisation mais en changeant sa gouvernance : les fonds seront attribués aux unions locales (voire à des syndicats) sur des projets de syndicalisation ,de renforcement, de création d'antenne syndicales ou de syndicats de site... ces projets analysés par le collectif vie syndicale de l'UD seront proposés au vote de la commission exécutive pour validation. Le reste du fonds non utilisé sera reversé en N+1 aux union locales au prorata de leur représentation.

Dans le débat, l'union locale sud Loire (**Sarah LECOMTE**) se félicite des propositions de fonctionnement et regrette qu'avec le fonctionnement collégial à 11 uls, son projet concernant le syndicat du site de l'aéroport AGO n'ait pas reçu le financement escompté (5000 euros) alors que cette création va dans le sens des orientations confédérales. L'UI sud Loire relance ses projets de syndicalisation et déposera des demandes prochainement.

L'union locale de Saint-Nazaire (**Daniel DAVID**) voudrait qu'on

revoit la répartition ul par UI en fonction des besoins et des obligations de chaque structures : avec sa situation spécifique, besoin de revenus spécifique et souhait de revenir à l'ancienne répartition d'avant cogétise soit 17,75% du prix total du timbre. Sans le soutien des syndicats le déficit s'élèverait à 30 000 euros par an (**Bernard MONIN**). La subvention de la municipalité de Saint-Nazaire ne respecte pas la représentativité : chaque OS reçoit 6 000 euros quelle que soit son audience.

Pour l'USR (**Michel FOUCHER**) avance l'explication de la baisse du pouvoir d'achat des actifs comme des retraités pour expliquer la baisse des cotisations. Pour les retraités, la prise en charge de la vieillesse et de la dépendance est très lourde. Pour ces raisons les retraités seront dans la rue le 3 juin à Paris.

STATUTS

Pierre-Yves GRELLIER a présenté les propositions de modifications des statuts. L'évolution du fonds est la principale évolution des statuts de l'union départementale (article 22). Seuls les cheminots et les territoriaux de Nantes ont déposé des amendements sur ces statuts. Sur le fonds de mutualisation, les territoriaux de Nantes souhaitaient qu'un bilan soit fait à mi mandat : l'amendement a été rejeté car le comité général est effectivement souverain pour prendre cette décision. L'amendement des cheminots pour supprimer le fonds n'a pas été retenu non plus : car le FNI n'a pas vocation à financer les plans de syndicalisation.

Les deux syndicats souhaitent l'intégration de nouvelles règles concernant la représentation des retraités dans les congrès de l'UD. Cette proposition n'a pas été retenue par le congrès : les décisions de ce type ne peuvent être prises unilatéralement par telle ou telle structure. Une commission confédérale pour proposer des évolutions sur la place et la représentation des retraités dans la CGT toute entière est mise en

place. **Philippe LATTAUD**, du bureau confédéral, présent à la tribune a pu en attester. En Outre, **Anthony LEMAIRE** y participera pour l'UD. Les autres évolutions des statuts concernaient principalement la mise en conformité avec les règles comptables ou la possibilité aux membres du secrétariat de représenter l'UD pour ester en justice, en plus du (de la) secrétaire général(e). Enfin la féminisation des postes de responsabilité a été effectué.

Ce toilettage des statuts est important dans le cadre des critères de représentativité.

Dans le débat, l'intervention commune des 4 syndicats de cheminots du 44 (Nantes, Nantes UFCM, Savenay et Saint-Nazaire, a pointé les difficultés financières subies par les cheminots du fait de la répartition cogétise et des droits qui s'étiolaient depuis la privatisation de la SNCF. Le syndicat est passé de 35% à 27% pour la part de la cotisation qui revient au syndicat (NDLR : la fédération a décidé 29% soit +4% de modulation et l'UD 27% soit +2% de modulation). Le syndicat souhaite donc la remise en cause du fonds de mutualisation et demande un bilan du respect du 1% par les syndicats.

Par conséquent, le syndicat votera contre les statuts dans la mesure où le fonds y est inscrit dans l'état.

PRISES DE PAROLE

Lors de cette matinée, l'union départementale avait choisi de donner la parole à des structures de la CGT ou proche de la CGT.

- L'IHS 44 (institut d'histoire sociale) et le comité du souvenir :

- Guy TEXIER**,
- la NVO,
- indécosa 44
- Tourisme et loisirs : **Jean-Yves LEHUEDE**

Leurs interventions ont permis aux délégués de mesurer l'importance de cultiver l'histoire sociale et celle de la CGT (IHS), du devoir de mémoire pour lutter contre l'obscurantisme, et la xénophobie en rappelant les

valeurs de la résistance et ses avancées sociales tel le Conseil National de la Résistance (Comité du souvenir).

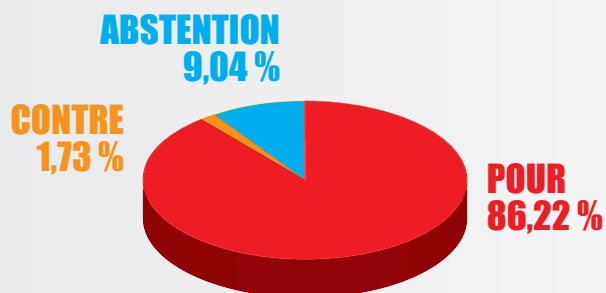
Le camarade de la NVO nous a rappelé l'importance d'une presse syndicale indépendante qui puisse susciter l'analyse et la prise de conscience militante ; le camarade d'indécosa 44, l'association de consommateurs de la CGT ouverte à tous les salariés, a pointé les compétences (consommation, environnement, santé, logement...) et fait un focus sur les élections de locataires à l'automne 2014, lourdes d'enjeu.

Pour les deux associations de Rezé et Saint-Nazaire, **Jean-Yves** a redit la démarche d'organiser la réponse aux besoins des comités d'entreprises pour l'élaboration de leur politique d'activité sociale et culturelle avec les valeurs non marchandes de solidarité, de citoyenneté et d'éthique.

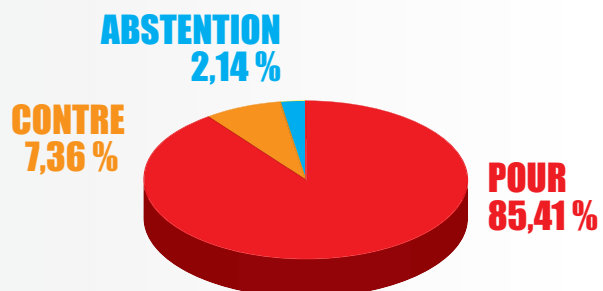


RÉSULTATS DES VOTES

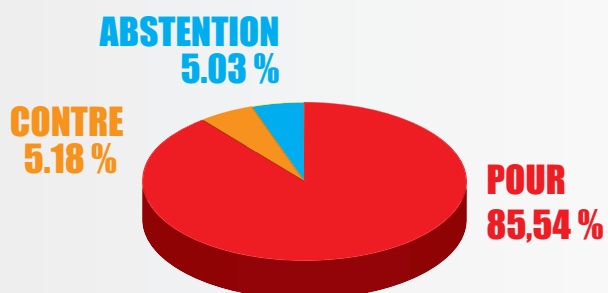
ORIENTATION



ACTIVITÉ



STATUT



CE DE L'UNION DÉPARTEMENTALE

DELPHINE AKASSAR

NATACHA BAGUENARD

LUCIEN BERTIN

LAURENT BIGUET

CATHERINE BLESSE

CHANTAL BRICHET

CHRISTINE BROCHARD

JOEL CADORET

JEROME CAMUS

ALAIN CANAL

LAURENT CRETAGNE

LAURENCE DANET

FABRICE DAVID
secrétaire
général

JEREMY PAVY

FRANCESCA DERRIEN

YVES DEVEDEC

SEVIM FONTAINE

FRANCOISE GALLAIS

BRUNO GALLI

LOIG GARREC

FRANCIS GILBERT

RONAN GILBERT

PIERRE YVES GRELLIER

YVELINE GUENGANT

DOMINIQUE GUIHARD

REGIS GUYOMARCH

NAWEL HADJADJ

PATRICE HUE

ROLAND JAGUENET

MICHEL JAMERON

CHRYSTELLE JONCOUR-BIGER

ANDRE LAPART

JEANINE LAVILLE

JONATHAN LE CHAPELAIN

LAURENT LE PEN

SARAH LECOMTE

ANTHONY LEMAIRE

ALAIN MANARA

JEANNINE MOREAU,
trésorière

MICHEL PACAUD

GAETAN PAPILLON

PASCAL PONTAC

JEAN PAUL RICA

CEDRIC TURCAS

PATRICK VINCE



VIVE LA CGT !

DISCOURS DE CLÔTURE

58^e CONGRÈS DE L'UD CGT 44.

Fabrice DAVID



Cher(e)s camarades,

Voici le moment de clôturer ces deux jours de congrès qui auront été riches et intenses. Intense comme l'est notre activité de syndicaliste au quotidien et riche comme l'est notre CGT 44, faite de sa diversité, et que vous me faites aujourd'hui l'honneur de conduire pour ces 3 prochaines années.

Vous me permettrez de commencer cette clôture de congrès par une série de remerciements :

Remerciements d'abord à tous les camarades qui nous ont permis de vivre ce congrès dans d'excellentes conditions, que ce soit à la logistique, à la restauration, au bar, à l'accueil, à la technique, au transport. Sans eux, ce congrès n'aurait pas pu avoir lieu.

Merci également à tous les exposants, à la ville de Saint-Nazaire.

Merci au personnel de l'UD et de l'UL de Saint-Nazaire (Karine, Corinne, Vincent et Gwenaëlle) qui sont mobilisés sur le congrès depuis déjà plusieurs mois. Merci également à l'UL pour son accueil et la mise à

disposition de ses locaux et de son matériel pour notre congrès.

Merci à nos président(e)s de séances, à leurs assesseurs, ainsi qu'à tous les camarades qui ont participés aux travaux des différentes commissions.

Remerciements également à tous nos invités qui nous ont fait le plaisir de participer à nos travaux : UD 53 et 49, Comité Régional, Confédération, avec un remerciement particulier à notre secrétaire général, Thierry Lepaon, qui a marqué par sa présence tout l'intérêt qu'il porte à notre département.

Un remerciement appuyé à tous les camarades de la CE sortante qui ne se représentaient pas. J'ai eu beaucoup de plaisir à militer à leurs côtés et je suis certain qu'ils continueront à nous donner un coup de main si besoin.

Parmi ces camarades, je tiens à remercier chaleureusement les 4 sortants du secrétariat : Michel BENESTEAD qui continuera à nous apporter son aide sur les questions de l'UGICT et des travailleurs migrants, Marcel GUILLE qui prétend à enfin pouvoir profiter de sa retraite, c'est presque pour lui une nouvelle retraite qui commence, Catherine BLESSE qui continuera à militer à la CE de l'UD et au secrétariat de l'UL de Saint-Nazaire, et bien sûr Marie-Claude ROBIN qui va pouvoir profiter de son nouveau statut de mamie, tout en continuant à militer dans quelques commissions confédérales et à l'IHS 44.

Merci à toi Marie-Claude et à vous aussi mes camarades d'avoir mené

le paquebot CGT 44 à bon port.

Le nouvel équipage est prêt, après ces deux jours d'arrêts techniques, à le refaire naviguer vers ce monde plus juste et plus solidaire que nous souhaitons tous. Ayant peu de temps aujourd'hui pour fêter dignement le départ des camarades, je vous informe que nous organiserons un pot fraternel le 10 avril prochain à la maison des syndicats de Nantes.

Je terminerai mes remerciements par un grand merci à vous toutes et tous congressistes pour avoir su mener nos débats dans un esprit constructif et fraternel.

Nous avons, durant ces deux jours, fixé nos grandes priorités pour les 3 ans à venir.

Au-delà de la réaffirmation de notre volonté de contrer les politiques d'austérité dictées par les libéraux et autres capitalistes, politiques inefficaces économiquement et injustes socialement, nous avons surtout posés des axes revendicatifs qui doivent nous permettre de promouvoir un autre modèle de société, basé sur la réponse





aux besoins sociaux, vitaux, de la population et sur un système solidaire dont l'axe central est le travail.

Je ne reviens pas dans le détail sur tous nos axes revendicatifs sur l'emploi, les salaires, la protection sociale, l'industrie, les services publics.... Ils ont déjà été largement débattus et nous auront très prochainement l'occasion de les redéveloppés, de les affiner et surtout de les articuler pour que nos propositions soient bien portées par toute la CGT et qu'elles ne soient pas seulement le combat de quelques professions, secteurs ou territoires, qui pourraient se trouver isolés sur des sujets qui nous impactent pourtant toutes et tous.

La question de l'industrie et des services publics est pour moi,

d'ailleurs, très symptomatique de notre difficulté à ne pas cloisonner nos luttes. Ces deux thèmes sont pourtant indissociables tant notre économie ne peut se passer ni de l'un, ni de l'autre. Ils s'autoalimentent. L'industrie a besoin de services publics pour se développer et les services publics ne peuvent survivre sans industries, créatrices de richesses et d'emplois.

Nous devons prendre le temps de mieux travailler tous ensemble, public et privé, petites et grandes boîtes, quel que soit notre statut, salariés, retraités et privés d'emplois, pour élaborer des revendications qui répondent pleinement à nos ambitions d'une société libérée de l'emprise capitaliste.

C'est sur ce point d'ailleurs que je voudrais particulièrement insister.

Sur nos capacités à mettre en mouvement notre belle et grande CGT, sur nos capacités à construire un rapport de force capable de renverser la vapeur.

Pour cela, nous devons engager une large réflexion sur notre vie syndicale et la formation de nos militants, sur notre déploiement auprès de l'ensemble du salariat. Nous devons repenser nos structures et nos modes d'actions, analyser le regard que porte les salariés, retraités et privés d'emplois sur notre organisation et sur le syndicalisme en général. A cet égard, nous aurons à débattre plus finement sur les raisons de la faiblesse de nos mobilisations interprofessionnelles, car nous pouvons nous le dire entre nous, elles ne sont ni à la hauteur de nos espérances, ni à la hauteur des

enjeux. Qu'est-ce qui explique cela ? Est-ce un problème de communication, de notre capacité à rendre audibles nos propositions ? Est-ce un problème sur la forme des luttes ou sur les objectifs palpables des manifestations ? Est-ce un problème d'ancrage et de connexion aux préoccupations premières des salariés ? Est-ce peut-être aussi la perte de repères collectifs, de débats, de perspectives ?

Beaucoup de questions sur lesquelles il faut nous attarder et auxquelles il nous faut trouver des réponses, en dépassant, sans pour autant les ignorer, nos analyses habituelles sur le fatalisme ambiant, la résignation ou la délégation de pouvoir. En dépassant également nos rapports tendus avec les autres appareils syndicaux qui parfois concentrent toute notre énergie, exacerbent les divisions aux yeux du grand public et nous détournent de notre enjeu essentiel : la construction du rapport de force au service des intérêts des salariés (dans lesquels j'englobe bien évidemment les retraités et les privés d'emplois).

Il ne s'agit pas tant, je pense, de trouver, coûte que coûte, l'unité syndicale mais plutôt de construire l'unité des salariés qui obligera l'unité syndicale.

Nos débats récents, ici au congrès, mais aussi dans beaucoup de structures de la CGT, mettent en avant la nécessité d'ancrer davantage les luttes dans les boîtes en partant des revendications des salariés, plutôt que d'entrer dans une logique descendante où nous, militants, je force le

trait volontairement, nous leur apporterions la bonne parole en les invitant à se mobiliser. C'est un peu le B.A.BA de notre syndicalisme CGT mais je crois en effet qu'il est bon de le rappeler. Partir de ce qui préoccupe les salariés couplé à notre capacité à organiser le débat démocratique et proposer des perspectives, là est la clé de la construction d'un rapport de force ancré et donc durable.

Pour cela, je l'ai déjà évoqué, nous avons besoin d'une vie syndicale riche, faite de réflexions collectives, de formations syndicales et, enjeu prioritaire, d'une syndicalisation de haut niveau. Car plus nous serons nombreux et représentés dans l'ensemble du salariat, plus nous décuplerons nos possibilités de mener le débat au plus près des salariés et contrer les idées dominantes qui font entrer dans les têtes que le capitalisme est une loi naturelle qu'on ne peut pas changer et qu'on pourrait juste améliorer, adapter.

Nos propositions d'une autre société sont crédibles, efficaces économiquement et justes socialement.

Soyons-en convaincus et portons-les haut et fort, avec fierté et détermination. Donnons des perspectives. Portons ce que certains appelleront des utopies. Donnons du rêve et des possibles. Donnons l'envie de se battre et ne nous contentons pas de luttes défensives.

Ce n'est que si l'idée d'un monde meilleur paraît atteignable que nous gagnerons la mobilisation du plus grand nombre.

La question de la syndicalisation et de la vie syndicale doit donc être au cœur de notre travail militant, quitte à reléguer au second plan certaines injonctions patronales ou gouvernementales qui bâtissent

notre agenda social et syndical. Concentrons-nous sur l'essentiel.

Œuvrons tous ensemble pour faire de notre CGT un outil efficace, constructif.

Nous l'avons vu dans ce congrès, les dossiers à construire ensemble ne manquent pas sur notre département. Des dossiers qui nous impactent tous, en tant que salariés, usagers ou citoyens :

Il y a bien sûr le projet d'aéroport Notre-Dame-des-Landes, largement évoqué ici, dont nous devons poursuivre l'appropriation pour déboucher rapidement sur un avis de la CGT, partagé avec nos camarades des autres structures CGT concernées (Région et FD), et sur l'organisation d'un débat public.

Il y a aussi le déplacement du CHU, dossier que nous devons aborder dans son ensemble et dans ses aspects : sur la politique de santé départementale, ou plutôt régionale, sur les conditions de travail des agents, sur les questions d'accessibilité et donc, d'infrastructures de transport, mais aussi sur les conséquences sur le marché d'intérêt national, sur le devenir du fret ferroviaire, etc. Beaucoup de sujets qu'il faudra traiter dans un dossier qu'il conviendrait plutôt d'appeler « Ile de Nantes ». Comme ce sujet a été abordé dans le congrès en nous alertant sur l'urgence de le traiter, je m'engage ici devant vous à enclencher ou réenclencher un travail syndical collectif au plus vite.

J'ai bien entendu également dans les débats la nécessité de travailler sur les questions du transport, fret et voyageurs. Sur ce point, nous aurons, je pense, à travailler en étroite collaboration avec nos camarades du comité régional et de l'UIT qui se structure peu à peu. Nous pourrions prendre également appui sur le travail de nos camarades



cheminots sur la réforme ferroviaire.

Autre sujet d'importance où nous avons besoin de croiser toutes nos infos et nos expertises : le développement et l'aménagement du GPM qui impactent bien évidemment nos camarades portuaires mais aussi ceux de toutes les industries qui y sont implantées, de Nantes à Saint-Nazaire. De grandes questions doivent nous préoccuper comme l'implantation de nouvelles filières, l'utilisation de l'espace pour que chaque industrie puisse se développer, le respect par chacune du code portuaire, la problématique du PPRT ou du plan sismique, les stratégies capitalistes qui mettent en péril des entreprises phares comme les chantiers navals, le terminal méthanier ou la raffinerie de Donges, risquant de fragiliser toute l'activité économique du port, etc.

Enfin, nous aurons également à croiser nos regards sur toutes les politiques publiques menées dans le cadre austéritaire que nous connaissons, et qui impactent directement le service public de proximité pour les citoyens, mais également, comme je l'ai dit plus haut, le développement des entreprises.

Je ne reviens pas sur tous les collectifs et les nouveaux outils que nous avons évoqués dans le document d'orientation et qui devront, bien évidemment, être rapidement lancés, relancés ou confirmés.

Beaucoup de boulot devant nous, comme vous le voyez. Ça peut faire peur, mais pourtant ça n'est pas insurmontable si chaque syndicat considère tous ces sujets comme étant les siens. Rappelons-nous que l'UD est l'union des syndicats du département, pas une structure à côté, pas une structure qui est là pour nous offrir des luttes clés en main, pas une structure qu'on

investisse si l'un ou l'autre des sujets n'est pas traité suffisamment. L'UD, c'est notre structure à tous. Certains sont chargés de l'animation de son activité mais nous tous ici sommes responsables collectivement de sa capacité à mettre en œuvre les décisions prises. Cela veut dire participer à l'activité, donner des moyens militants, prendre sa part du boulot à faire.

19000 syndiqués dans notre département. Mesurons la force qui est la nôtre si nous parvenons à faire de ces 19000 camarades les liens de nos convergences, les relais de nos idées par la proximité et l'expertise. Chacun doit pouvoir prendre sa place dans notre CGT et contribuer à la mise en œuvre de nos objectifs communs de conquête et de transformation sociale.

Isaac Newton disait : « Les hommes construisent trop de murs et pas assez de ponts ». Je fais le vœu que tous ensemble nous réussions à casser les murs qui nous séparent et parfois nous divisent, pour construire des ponts qui nous rassemblent, qui nous grandissent et qui nous portent vers des lendemains qui chantent. Je fais le vœu d'une grande CGT 44, combattive, unie, fraternelle et solidaire. Mais je n'en doute pas, la nouvelle direction de l'UD que vous venez d'élire, pourra compter sur chacun d'entre vous pour mener à bien toutes les luttes qui nous attendent.

Déjà quelques rdv très proches doivent nous mobiliser :

- 8 mars – journée internationale des droits des femmes : L'occasion pour chaque syndicat de porter, dans sa boîte, nos revendications pour l'égalité professionnelle, à commencer par l'égalité salariale. Faut-il rappeler que l'écart de salaire entre les femmes et les hommes est encore de 27 %.

Revendiquer l'égalité c'est non

seulement rendre justice aux femmes mais c'est aussi répondre aux besoins de financement de notre protection sociale.

- 18 mars – Journée interprofessionnelle de grève et de manifestation, en intersyndicale (CGT-FO-FSU-Solidaires) sur les salaires, l'emploi, la protection sociale et les services publics. Pour le 44, 4 manifestations sont prévues à 10 h 30, à Nantes, Saint-Nazaire, Châteaubriant et Ancenis.
- 4 avril – Mobilisation européenne à l'appel des 80 organisations de la CES pour un plan d'investissement de 2% du PIB sur 10 ans favorisant la création d'emplois de qualité : Des manifestations unitaires auront lieu à Bruxelles et aux frontières. Nous devons, en territoire, regarder de quelle manière nous pouvons décliner cet appel pour que le plan d'investissement permette, dans notre région, le développement d'une réelle politique industrielle et de services publics de qualité répondant aux besoins.
- 1^{er} mai – journée internationale des travailleurs : l'occasion là encore de redire notre opposition aux politiques d'austérité et de porter nos revendications pour un changement de cap urgent.
- 3 juin – manifestation nationale à Paris à l'appel des retraités, pour le pouvoir d'achat.
- Enfin, c'est un peu loin mais c'est une date importante pour toute la CGT : le 4 décembre auront lieu les élections dans les 3 fonctions publiques (Etat, Hospitalière et territoriale). Ce sont plus de 5 millions d'agents qui éliront leurs représentants du personnel. L'enjeu est de taille à la fois pour notre implantation et notre déploiement dans l'ensemble des services publics, mais aussi pour le calcul

de notre représentativité au plan national. Sur le 44 comme au niveau national, un plan de travail est en cours d'élaboration. Comme nous l'a annoncé Pierre-Yves, un accent particulier sera mis sur l'éducation nationale dans notre département. Il nécessitera l'engagement de tous, public comme privé, pour gagner la constitution de listes et le vote CGT.

Au-delà de cette dates interprofessionnelles, je tiens à saluer et à encourager tous les camarades qui luttent, en ce moment, dans leurs boîtes, pour l'emploi, les salaires, les conditions de travail, les services publics, les politiques industrielles. Je pense aux salariés d'SMH, d'Alcatel-Lucent, d'STX, de la BN, Aux hospitaliers de Saint-Nazaire, du Croisic, de

Blain et de Nantes, aux salariés d'Arcelor Mittal, aux intermittents du spectacle, aux intérimaires, aux salariés des librairies Chapitre, aux agents de La Poste et des différents services publics de proximité, des cheminots, de la CPAM.... Et bien d'autres camarades encore qui me pardonneront de ne pas les citer. Je pense également à ces millions de privés d'emploi et de précaires qu'on ne peut pas laisser sur le bord du chemin. Je pense enfin à nos camarades retraités qui luttent sans relâche pour pouvoir vivre dignement de leur retraite. Toutes ces luttes, qu'elles concernent quelques personnes ou plusieurs centaines, ont toutes leur importance. Il n'y a pas de petites ou de grandes luttes. Il y a des luttes, simplement, qui chacune alimente notre combat et

qui doivent, dans nos manifestations interprofessionnelles, trouver leur lieu de convergence.

Enfin, je voudrais réitérer notre soutien plein et entier à nos camarades victimes de la répression patronale et de l'acharnement politico-judiciaire.

**Soyez-en certains,
l'UD 44 ne vous
laissera pas tomber.**





VOILÀ MES CAMARADES LES QUELQUES
MOTS QUE JE VOULAIS VOUS ADRESSEZ À
L'AUBE DE CETTE LOURDE RESPONSABILITÉ
QUE VOUS VENEZ DE NOUS CONFIER,
À MOI ET À LA NOUVELLE DIRECTION DE
L'UD. DIRECTION RENOUVELÉE POUR MOITIÉ
ET COMPOSÉE DE BEAUCOUP DE JEUNES
CAMARADES. LA TÂCHE EST LOURDE,
LE TRAVAIL IMMENSE, MAIS J'EN SUIS SÛR
LA CONVICTION ET LA FRATERNITÉ NOUS
PERMETTRONT DE MENER DE
BELLES LUTTES GAGNANTES.



EMPLOIS, SALAIRES, PROTECTION SOCIALE

ÇA C'EST CAPITAL !

ALLOCUTION / MOTION

ALLOCUTION DU BUREAU

Sur Notre-Dame-des-Landes

Suite aux demandes de prises de position au sujet du projet de construction d'un aéroport à Notre-Dame-des-Landes, le bureau du Congrès a abouti à la réflexion suivante :

Le bureau du Congrès observe que dans un premier temps, en février 2011, s'est constitué un groupe de travail local avec des structures de la CGT comprenant l'UD 44, le CR PDL, les syndicats Airbus, Usac, Construction, Mines et Energie, Cheminots et les UL de Blain et du Sud Loire, professions et territoires directement impactés par le projet.

L'activité de ce collectif de travail a abouti à l'élaboration d'un premier cahier revendicatif demandant des garanties fortes en cas d'aboutissement du dit projet :

- avant, pendant et après sa mise en œuvre
- pour les tous les salariés y compris les intérimaires ou les salariés étrangers qui seraient concernés
- en terme de conditions d'emploi et de rémunération, de conditions de travail, de maintien de l'emploi (notamment concernant Airbus et la sous-traitance)
- et posant clairement des questions portant sur le montage financier du projet ou les besoins d'aménagement du territoire comme la liaison ferroviaire et le développement en cohérence du fret et du voyageurs

Lors de rencontres des pouvoirs publics notamment dans le cadre du comité de suivi des engagements de l'Etat, la Cgt a pu, en s'appuyant ce premier travail, porter des revendications visant à obtenir des garanties pour le salariat local toujours dans



l'hypothèse d'aboutissement de ce projet.

Dans le même temps et dans la poursuite du travail engagé, la CE sortante a mandaté l'animateur du collectif de travail CGT pour participer aux travaux confédéraux menés sur les problématiques liées aux grands projets d'aménagement du territoire. Les échanges et les apports de cette réflexion de dimension nationale ont permis, sur les enjeux de ce dossier, une sensibilisation plus large de camarades du 44 et des régions Bretagne et Pays de la Loire.

Naturellement, nous sommes traversés par des questionnements légitimes sur cette problématique complexe faite d'enjeux politiques, économiques, sociaux et environnementaux et sommes interpellés par les luttes connaissant une médiatisation grandissante liée notamment à la personnalité du premier défenseur du projet. C'est dans ce cadre que fin 2012, les ULs de Nantes et Saint-Nazaire, mais également plusieurs militants ont demandés à l'UD l'engagement d'une réflexion plus large pour permettre aux syndiqués et à l'ensemble des syndicats CGT une meilleure appréhension et des

espaces de débats sur ce sujet .

L'UD et le CR ont alors travaillé à la construction de journées d'études ouvertes à tous les syndicats du département qui se sont déroulées en juin et décembre 2013. Y étaient abordés les thématiques du Développement Humain Durable que revendique la CGT, les politiques publiques, les conséquences sur les salariés et l'emploi dans les territoires impactés et les enjeux environnementaux liés à ce projet.

Les 90 camarades qui s'y sont inscrits ont donc participé à ces échanges riches d'enseignements qui ont permis, de l'avis des participants, d'appréhender le dossier dans toute sa complexité et de prendre la mesure, d'une part, du travail déjà engagé, et du chemin qu'il reste à parcourir, d'autre part, pour que notre organisation aboutisse, sur ce dossier, à la construction collective un avis argumenté et à l'organisation d'un débat public de niveau régional sur proposition du Comité Régional.

Dans ces conditions, pour ne pas se limiter à l'addition des positionnements individuels des délégués réunis par ce Congrès



et au regard de l'absence d'amendement sur les orientations proposé par un syndicat sur ce sujet de fond que représente le projet NDDL, le bureau du Congrès propose de ne pas donner suite à des motions touchant au fond de ce dossier et que soit ainsi permis la poursuite du travail collectif initié par la CE sortante à l'appui des nombreuses structures professionnelles et interprofessionnelles de notre organisation CGT dans toute leur diversité.

Cela serait de nature à permettre la concrétisation de notre ambition de notre organisation confédérée départementale :

- d'être en capacité de mener des débats et des réflexions entre territoires et professions y compris sur des sujets complexes tel que peut l'être un projet avec tous ces enjeux
- d'enrichir les repères revendicatifs confédéraux sur les questions de développement humain durable
- et de nous donner les moyens et le temps d'aboutir à la construction d'un avis CGT argumenté, cohérent et partagé sur la problématique du projet d'Aéroport à Notre-Dame-des-Landes.
- Enfin, d'aller vers l'organisation d'un débat public dans l'année.

MOTION DU CONGRÈS

Adresse du 58^e congrès de l'Union Départementale des syndicats CGT de Loire-Atlantique aux salariés, retraités et privés d'emplois.

Le 58^e congrès de l'UD CGT 44, réuni les 27 et 28 février 2014 à Saint-Nazaire, déclare sa détermination à combattre pied à pied toutes les politiques d'austérité menées par l'Europe et le gouvernement français, qui aggravent chaque jour la situation sociale de milliers de salariés, retraités et privés d'emploi.

La CGT a décidé de faire toute la lumière sur ce que coûte le capital aux salariés et au pays. Conscients

de notre capacité à faire émerger ce débat public et à organiser la riposte nécessaire, nos adversaires, et en premier lieu le MEDEF 44, livrent un combat acharné contre notre organisation et ses militants, pour nous affaiblir et nous faire taire.

Le 58^e congrès de l'UD CGT 44 condamne la criminalisation de l'action syndicale et exige l'amnistie de tous nos camarades condamnés et sanctionnés. La CGT 44 condamne également l'acharnement patronal et judiciaire contre nos camarades, notamment ceux d'SMH à Saint-Nazaire, et s'élève contre toutes les formes d'étouffement de la parole du peuple par la répression policière (comme cela s'est produit lors de la manifestation contre l'aéroport Notre-Dame-des-Landes, samedi 22 février dernier, à Nantes) ou la décrédibilisation de mouvements sociaux par des manœuvres orchestrées par le pouvoir.

Les syndicats CGT de Loire-Atlantique appellent les salariés, retraités et privés d'emploi à s'organiser pour porter haut et fort leurs revendications, depuis chaque lieu de travail et en territoire. Ils s'engagent à prendre toutes les dispositions nécessaires pour permettre la convergence des nombreuses luttes qui émergent dans le département comme dans tout le pays. Il en est ainsi des prochains rendez-vous interprofessionnels :

- **Le 8 mars**, à l'appel de toutes les organisations syndicales, contre le recul des droits des femmes en France et dans le monde.
- **Le 18 mars**, à l'appel de la CGT, FO, FSU et Solidaires, pour la défense des salaires, de l'emploi, de la protection sociale et du service public, face au pacte d'irresponsabilité Hollande-Gattaz.
- **Le 4 avril**, avec l'ensemble des organisations syndicales européennes, pour promouvoir des politiques en faveur de l'emploi et du progrès social.

- **Le 1^{er} mai**, journée internationale des travailleurs, pour porter la nécessité d'un changement de cap urgent.

- **Le 3 juin**, à l'appel des retraités CGT, manifestation nationale à Paris, pour le pouvoir d'achat.

La CGT 44 apporte son soutien et sa solidarité à toutes les luttes en cours et à venir de nos camarades des entreprises et des services publics, des retraités, des privés d'emploi et des précaires.

Les syndicats CGT de Loire-Atlantique mettront tout en œuvre dans les entreprises et sur les territoires pour s'opposer à la montée du racisme sous toutes ses formes, contraire aux valeurs fondamentales du syndicalisme et facteur de division des salariés.

LA CGT 44
COMBATIVE,
FRATERNELLE
ET SOLIDAIRE,
AVEC VOUS
POUR LE
PROGRÈS
SOCIAL.

8 MARS : JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME



Commençons par un petit peu d'histoire, car cette journée n'est pas venue par hasard. L'idée même s'est fait jour au tournant des 19^e et 20^e siècles, période caractérisée dans le monde industrialisé, par l'expansion et l'effervescence, une croissance démographique explosive et l'émergence de nouvelles idéologies.



Dès 1909, une première journée nationale de la Femme sera célébrée aux Etats-Unis le 28 février à l'initiative du parti socialiste américain.

En 1910, l'Internationale socialiste réunie à Copenhague, avec notamment la Communiste Clara Zetkin, instaure une journée de la Femme de caractère international pour rendre hommage au mouvement en faveur des droits des Femmes (notamment le droit de vote). Cette journée sera célébrée pour la première fois en 1911, le 19 mars, en Allemagne, en Autriche, au Danemark et en Suisse.

En 1913 & 1914, les femmes russes organisent des rassemblements clandestins. Dans les autres pays d'Europe, les femmes tiennent des rassemblements pour protester contre la guerre, pour exprimer leur solidarité ou pour réclamer leurs droits.

En 1917, le 23 février dans le calendrier russe (le 8 mars dans le nôtre), les femmes russes sont de nouveau dans la rue et dans la grève pour obtenir « du pain et la paix » ; 4 jours plus tard, ce sera

l'abdication du tsar et l'obtention du droit de vote avec le gouvernement provisoire.

8 mars 1921 : Lénine décrète le 8 mars journée des femmes.

En 1946, la journée est célébrée dans les pays de l'est (elle est encore journée nationale dans certains pays)

8 mars 1977 : les Nations Unies officialisent la Journée Internationale de la Femme.

8 mars 1982 : la journée prend un statut officiel en France, avec le gouvernement Mauroy, et la ministre Yvette Roudy.

Depuis ces années, la journée a pris une dimension mondiale dans tous les pays du globe.

C'est le moment idéal pour réfléchir sur les progrès réalisés (ou pas !), demander des changements, célébrer les actes courageux et déterminés des femmes qui jouent ou qui ont joué un rôle dans l'histoire des droits des femmes.

Bien sûr, cette journée ne suffit pas, et si on veut bien examiner la situation aujourd'hui, on est loin de l'égalité, ici et ailleurs. La bataille est loin d'être gagnée, on l'observe tous les jours dans la vie quotidienne, dans le travail, comme dans la vie sociale et culturelle... La progression des droits semble s'être figée et on constate même des reculs dans certains domaines.

Affirmer que chacun et chacune est en capacité de devenir

ce qu'il ou elle souhaite, que femmes et hommes doivent avoir les mêmes droits, c'est, on le voit bien, remettre en cause les pouvoirs établis à tous les niveaux, c'est déstabiliser les certitudes identitaires de tout ordre. La crise économique sert d'alibi aux politiques d'austérité préjudiciables aux femmes et à leurs droits. Tous les salariés subissent de plein fouet l'aggravation de la précarité, mais celle-ci s'accroît plus vite pour les femmes, plus facilement touchées par le chômage et la pauvreté, d'autant plus quand elles habitent dans des zones abandonnées par les pouvoirs publics.

Les guerres et les pouvoirs totalitaires s'attaquent partout aux femmes (on l'a vu au Rwanda, en ex-Yougoslavie, au Congo, en Lybie, en Centre-Afrique... et j'en passe)

La situation des femmes est dramatique dans de nombreux pays du monde (une majorité d'entre elles n'a pas accès aux soins, à la contraception et à l'avortement ; des millions de jeunes filles sont privées d'éducation ; les mariages forcés à un très jeune âge, les mutilations sexuelles sont encore nombreux...)

En Europe et aux Etats-Unis, on voit un retour à un certain ordre moral, d'un autre âge, qui attaque le droit de femmes, et notamment leur droit à disposer de leur corps (en Espagne, attaque contre le droit à l'avortement ; en France, fermetures

de centres IVG à cause du sous-financement de l'hôpital public et des attaques constantes des organisations intégristes, religieuses et réactionnaires...).

Les violences sexistes ne diminuent pas, elles seraient même en augmentation.

Les stéréotypes sexuels (et les images sexistes) sont véhiculés chaque jour par les entreprises, les médias, la publicité, le sport... et même l'école ; et quand justement l'école essaie d'œuvrer en faveur de l'égalité, les collectifs réactionnaires de tout poil lui tombent dessus et crient au scandale, et essaient d'imposer leur idéologie normative nauséabonde par contre-vérités, mensonges, censures et autres...

« Les garçons c'est bien connu, ça ne joue pas à la poupée, ça ne saute pas à la corde, et surtout ça ne pleure jamais ! Les filles, y a pas de doute non plus, elles sont nées avec un fer à repasser à la main, elles ne jouent pas au foot et aux petites voitures, elles doivent se faire belles (enfin pas trop tout de même !!) et surtout se taire ! C'est l'ordre naturel des choses ! »

Il est inquiétant de voir monter l'idée d'une différenciation entre les femmes et les hommes, qui cache souvent une volonté de différencier leurs rôles, leurs prérogatives et donc leurs droits.

Dans le monde du travail, les inégalités de salaire et de retraite subsistent : 27% de salaires en moins ; 83% des salariés à temps partiel sont des femmes ; 80% des salariés payés au SMIC et en dessous sont des femmes ; les femmes sont plus nombreuses chez les CDD, les précaires, les chômeurs et quand, en plus, elles sont migrantes, les discriminations s'accroissent... La première loi sur l'égalité salariale date de 1972, elle n'est toujours pas appliquée dans toutes les entreprises !!!

Les possibilités pour les femmes de prendre des responsabilités politiques, associatives ou syndicales sont encore l'objet de combats quotidiens, même à la CGT ! On voit régulièrement comment sont traitées ministres ou députées à l'assemblée nationale quand elles défendent leurs points de vue !

Quant à la sphère privée, l'égalité est plus qu'imparfaite !

Dans l'histoire officielle française, les femmes ne peuvent être que princesses, reines ou maîtresses du roi, entendre des voix ou avoir des visions, c'est là-aussi l'ordre naturel des choses !

Il est pourtant une femme, dont on a même oublié le nom : il s'agit de Victoire Léodile Bera (dite André Léo - car au 19e siècle il vaut mieux avoir un pseudonyme masculin quand on écrit) (née en 1824 et morte en 1900), **elle était journaliste, romancière, essayiste et prit une part plus qu'active à la commune de Paris, avec Louise Michel.**

En réponse à Proudhon qui prétendait justifier de façon scientifique l'infériorité des femmes dans tous les domaines, elle écrit : **« lorsque l'intelligence de la femme aura cessé d'être enfermée systématiquement dans les premiers moules de la conception humaine, quand on lui aura rendu l'air et la liberté, quand elle recevra une instruction semblable à celle de l'homme...**

Alors nos physiologistes pourront reprendre leurs balances et recommencer leurs calculs ! ».

De même elle interviendra devant le Congrès de la Paix à Lausanne en 1871, devant un parterre de démocrates bon teint, qui lui interdiront de conclure son texte intitulé **« La guerre sociale »**. **Elle y rappelle (déjà) l'indissociabilité des principes d'égalité et de**

liberté, fustige la perversion de la langue dans les discours du pouvoir et dénonce les politiques fondées sur l'ignorance des masses.

Son discours est toujours d'actualité ! Construire une société de progrès, basée sur l'égalité sociale et politique.

L'égalité des droits, la liberté, l'accès à l'éducation, au travail, à un salaire et à une retraite égaux, à des services publics, le choix de sa sexualité, sa religion... sont des droits universels qui ne peuvent être remis en cause pour des raisons culturelles ou religieuses.

Le thème de la journée du 8 mars 2014 est plus que jamais d'actualité :

**« L'ÉGALITÉ
POUR LES
FEMMES,
C'EST LE
PROGRÈS
POUR TOUTES
ET TOUS » !**

Chantal BRICHET

« La guerre sociale » de André Léo
(présentation de Michelle Perrot) est
édité par Le Passager clandestin

INTERVENTION TOURISME ET LOISIRS (T.L.)



Je dispose de quelques minutes pour vous parler du Tourisme social et de nos deux associations dans le département : Tourisme et Loisirs Saint-Nazaire et Tourisme et Loisirs Rezé. Toutes deux, avec 25 autres associations départementales ou régionales, membres du réseau de l'Association Nationale de Coordination des Activités de Vacances Tourisme et Travail (ANCAV/TT).

Notre réseau associatif trouve ses racines dans l'histoire du mouvement ouvrier et d'autres mieux que moi, ici présents, pourraient expliquer les raisons qui ont conduit à la création de deux associations locales de Tourisme et Travail dans le département.

Pour faire court, je me contenterai de faire valoir la présence de deux bassins industriels importants sur Nantes et sur Saint-Nazaire.

Depuis quelques années, on parle beaucoup de rapprochement, de fusion, de regroupement, de mutualisations dans le tourisme social. Ce ne sont pas des « gros mots » mais il convient toutefois de bien appréhender leur signification et surtout leurs conséquences.

Bien des actions, des rencontres, des débats ont légitimé le fait que la proximité était non seulement un gage d'efficacité mais surtout la condition nécessaire afin d'être au plus près des salariés et de leurs familles, pour construire des réponses mutualisées et adaptées aux réalités de chaque territoire, et créer ainsi des solidarités nouvelles.

C'est en ce sens que les Associations locales ne sont pas que des prestataires de services, et ne peuvent être considérées comme telles. Elles sont le lieu privilégié où, ensemble, nous pouvons construire des activités sociales originales, créatives, adaptées aux besoins d'aujourd'hui et de demain avec aussi ce brassage social qui nous démarque du tourisme marchand.

Je reprends bien volontiers à mon compte l'affirmation d'un secrétaire

de l'ANCAV/TT il y a quelques mois qui invitait à : « nous placer dans une dynamique de proximité, continuer la vie associative là où elle existe, se placer dans une optique de développement. ».

La démarche, l'ambition de nos associations, c'est « devenir de plus en plus ce lieu de proximité inter-collectivités pour organiser la réponse aux besoins de celles-ci et être un outil à leur service pour l'élaboration de leur politique d'activités sociales et culturelles ».

Nous inscrivons cette orientation comme « un choix politique s'inscrivant dans l'économie sociale, un choix contraire à celui du secteur marchand et porteur de valeurs fortes : solidarité, pratique démocratique, démarche citoyenne, une gestion non basée sur la recherche du profit ». Notre activité n'est pas un long fleuve tranquille et nous nous efforçons de faire face aux adversités avec les militantes et militants des syndicats et comités d'entreprise que vous représentez ici et qui nous font confiance et cela sans rien renier de nos valeurs et de nos engagements dans les missions qui nous animent au service des salariés et retraités, adhérents collectifs et individuels. Il reste encore beaucoup de travail à faire pour consolider et renforcer encore nos liens avec les CE, les syndicats, les militants qui œuvrent pour le développement du tourisme social, qui font vivre les associations de proximité par leurs adhésions individuelles et collectives et en aidant les salariés à partir en vacances en subventionnant

prioritairement les activités réalisées avec les associations de tourisme social.

C'est un combat quotidien, de conviction à faire partager et à transmettre aux nouvelles générations de militants qui prennent place dans les CE alors que les modules de formations syndicales sont encore très timorés sur ces questions.

Mais cela avance quand même avec l'appui du réseau ANCAV/TT qui se positionne sur ce créneau en lien avec la CGT.

Je voudrai m'arrêter un instant sur ce qui constitue une de nos missions prioritaires.

Le droit aux vacances, à la culture, aux sports, aux loisirs demeure une question fondamentale dans la construction de la personne et de son émancipation.

Les Comités d'Entreprise, les Collectivités, les associations en lien avec le mouvement syndical, sont des lieux pour construire les réponses les plus pertinentes aux besoins et aux attentes des salariés et de leur famille, et ainsi leur permettre, entre autre, de partir en vacances.

Aujourd'hui encore, une famille sur deux et un enfant sur trois ne partent pas, et cela ne peut laisser personne indifférent.

Le non-départ est devenu une nouvelle forme d'exclusion sociale ! Comment cette situation pourrait ne pas interpeller tous les acteurs de la vie sociale, et en particulier les syndicalistes ainsi que tous ceux qui



se réclament du tourisme social et associatif ?

Le contexte économique et social lourd pèse très fort et vous l'exprimez dans vos interventions depuis hier. Tout cela n'est pas bien sûr sans conséquence sur la vie des associations de tourisme social.

Nos associations de proximité, TL Saint-Nazaire et TL Rezé sont des outils au service des CE et collectivités, des outils au service du tourisme social.

Mais ce sont vous, les militants syndicaux, les élus CE qui pouvez faire vivre cette grande et belle revendication du droit aux vacances de qualité pour tous, cette revendication qui ne doit pas rester qu'un slogan mais qui s'appuie sur le travail militant au quotidien pour entre autre l'emploi et les salaires quand on sait que selon une étude réalisée par l'ANCV (agence nationale du chèque vacances), les aspects financiers sont la première cause de non-départ.

Dans un pays où le produit intérieur brut ne cesse d'augmenter, une telle injustice est inacceptable.

Permettez-moi de rappeler, en quelques mots, quelques grands principes sur notre conception du tourisme social :

- Les activités proposées intègrent des objectifs humanistes, pédagogiques, culturels, de respect et d'épanouissement des personnes.
- Une volonté d'insertion non perturbatrice dans le milieu local est clairement exprimée.
- Les prix sont compatibles avec les objectifs sociaux visés. Les excédents d'exercice sont réinvestis dans la rénovation et l'amélioration des prestations offertes au public.
- La gestion du personnel respecte les lois sociales, est valorisante et intègre une formation continue adaptée.

Quel syndicaliste ne se retrouverait pas dans ses principes ?

Pourtant 95% de l'activité « tourisme » des CE va vers le « marchand » pour le moins éloigné de ces valeurs.

Il faut inverser la tendance, l'activité des CE doit aller vers le tourisme social, il faut faire bouger le curseur bloqué à 5%.

Il nous faut aussi être offensif pour imposer au gouvernement une intervention publique au service des objectifs du tourisme social.

Nous sommes là au cœur même d'une réflexion syndicale qui doit être portée par le plus grand nombre de militants.

Vos associations de proximité, Tourisme et Loisirs Rezé et Tourisme et Loisirs Saint-Nazaire, sont des outils pour vous aider dans vos démarches, dans la réalisation de vos projets de loisirs, de vacances.

Elles s'appuient sur le professionnalisme de leurs salarié(e)s, la conviction des militants bénévoles qui les animent, la structure syndicale CGT qui la soutient et ses relais militants dans les entreprises.

Jean-Yves LEHUEDE

COMITÉ DU SOUVENIR



Chers Camarades,
Tout d'abord au nom du Comité du Souvenir des Fusillés de Châteaubriant et de Nantes et de la Résistance en Loire Inférieure je remercie la direction de l'UD de nous permettre de nous exprimer devant notre congrès en soulignant que notre UD fait partie des membres fondateurs du Comité du Souvenir à la mémoire des militants et (tes) de notre département qui se sont engagés dans la Résistance dès 1940 à l'occupation nazie et à la collaboration du régime de Vichy sous la direction du Maréchal félon Pétain.
La Loire Inférieure a été terre de Résistance, la classe ouvrière engagée dans la Résistance a payé un lourd tribut pendant ces 5 années d'occupation des nazis, c'est 331 résistants dont 22 femmes qui ont été fusillés, massacrés, morts sous la torture ou assassinés par la milice de Pétain et Darnand, dont 110 militants de la CGT auxquels il faut ajouter les milliers d'internés et de déportés dont le plus grand nombre ne reviendra pas des camps d'extermination nazis.
La Résistance de tous ces militants a été une continuité des combats contre le colonialisme la guerre, la xénophobie et le racisme c'est aussi la continuité des combats pour le progrès social qui animait les luttes de 1936.
Si la Résistance a été multiple ou se sont retrouvés syndicalistes de la CGT et chrétiens, communistes, socialistes, gaullistes et démocrates chrétiens, il ne faut pas confondre ceux qui dès 1940 ont au péril de leur vie dans

la clandestinité engagé le combat le plus difficile et ceux qui sentant venir la victoire ont rejoins la Résistance en septembre 1944 et parfois pour certains avoir été décoré pour avoir collaboré avec Vichy et l'occupant et la libération venue ont repris des postes de hautes responsabilités.

La Résistance c'est notre histoire, c'est l'histoire de la classe ouvrière et le rôle du Comité du Souvenir ce n'est pas seulement les commémorations, c'est aussi et surtout faire en permanence un travail de mémoire sur le rôle irremplaçable du monde du travail dans ce que fut la Résistance comme l'a si bien dit François Mauriac « Seule la classe ouvrière dans sa masse est restée fidèle à la France profanée »

C'est pourquoi nous sommes fermement opposé à l'idée qui chemine depuis quelques années d'une sorte de mémorial day le 11 novembre ou seraient commémoré pêle mêle les guerres coloniales, les guerres impérialistes, les expéditions militaires d'aujourd'hui et la Résistance .

Le but évident c'est d'effacer le rôle et la place de la classe ouvrière dans la Résistance et de gommer la collaboration du capital et de ses serveurs avec l'Allemagne nazie.

La Résistance a été la compilation d'actes multiples de tracts de sabotages d'actions armées contre l'occupant et les complices de Vichy, mais la Résistance c'est aussi la création en 1943 du CNR qui conduit à l'unification de tous les mouvements sous l'autorité de Jean Moulin en reconnaissant De Gaulle comme autorité de la France libre et combattante .

La Résistance c'est aussi le programme du CNR qui définissait clairement pour notre pays une France démocratique laïque sociale et progressiste.

Il aura fallu pas moins de 9 mois de négociations tenaces auxquelles notre camarade Louis Saillant de notre CGT a largement contribué en s'appuyant justement sur le rôle et la place de la classe ouvrière dans la Résistance en lien avec Benoit Frachon, dirigeant de

la CGT clandestine.

Cela a été un combat rude car il y avait aussi des forces de la droite qui refusaient le caractère novateur et progressiste du programme.

C'est pourquoi nous trouvons particulièrement choquantes les déclarations récentes de Harlem Désir et d'Arnaud Montebourg qui font des comparaisons entre l'alliance patriotique qui a conduit au programme du CNR en revendiquant une alliance patriotique qui devrait soutenir la pacte dit de responsabilité concocté entre Hollande et Gattaz.

C'est à la fois méconnaître l'histoire et une falsification de la vérité historique par ce que le patronat n'était pas une composante du CNR pas plus que de son programme ,celui-ci lui a «été imposé à la libération et il a multiplié les attaques pour le vider de son contenu avec il faut le souligner la complaisance et la complicité de nombre de gouvernements qui se sont succédés et encore aujourd'hui.

Nombre de grands patrons de l'époque comme Louis Renault, Panhard, Gnome et Rhône étaient largement impliqués dans la collaboration avec l'occupant en lui fournissant d'ailleurs du matériel de guerre.

C'est toute cette histoire, c'est notre histoire qu'il faut faire vivre, faire connaître aux générations d'aujourd'hui car les témoins disparaissent d'années en années.

Ne pas cultiver notre histoire conduit à une perte de repères sur nos valeurs, sur le sens du combat d'hier pour mieux comprendre les raisons et l'importance du combat d'aujourd'hui ,surtout dans une époque où le combat de classe est dénaturé par les grands médias d'information et une époque qui a des similitudes avec les années 1930 : un chômage massif, une austérité qui frappe les classes populaires ,une précarité des emplois, des inégalités qui s'accroissent, des scandales financiers et une montée des idées de l'extrême droite en France et en Europe s'appuyant sur le racisme, la xénophobie, l'obscurantisme et l'intolérance.



C'est pourquoi nous appelons à renforcer les liens qui existent entre les syndicats de la CGT et le Comité du Souvenir, notre histoire est commune, c'est notre histoire et ne les laissons pas la détruire.

Le Comité du Souvenir invite les syndicats à adhérer et le Comité est

à votre disposition pour des débats sur ces sujets mais aussi avec les salariés et en particulier avec les comités d'entreprises et comités des œuvres sociales, nous pouvons aussi mettre à la disposition des syndicats, des C.E. des expositions qui seront des moyens de communications et

de connaissances pour les salariés comme nous le faisons dans les établissements scolaires.

Cette année est le 70^e anniversaire de la Libération et nous devons rappeler le message de la Résistance.

Je vous remercie de votre attention.

Guy TEXIER

INDECOSA

Bonjour Camarades,
Le conseil d'administration et les membres du bureau remercient l'équipe dirigeante de l'union départementale sortante de nous avoir invités à notre congrès.

INDECOSA CGT est née en octobre 1979 d'une volonté de la CGT de se doter de moyens nouveaux pour agir dans les domaines de la consommation, du logement, de l'environnement, du cadre de vie, de la famille et des problèmes y afférant. Aujourd'hui l'association se développe sur tout le territoire et est composée de 85 associations départementales et 290 antennes locales.

Notre but est l'information, la formation, la défense des consommateurs qu'ils soient salariés ou sans emploi, les actifs, comme les retraités, tant collective, qu'individuelle.

INDECOSA CGT a les compétences pour représenter les adhérents(e)s individuel(le)s dans toutes les instances traitant de la consommation, du logement, de l'environnement du cadre de vie, de la santé de la famille. Tous les syndiqués actifs ou retraités sont informés de leur adhésion volontaire à INDECOSA CGT, lors de la remise du carnet de syndiqué.

Ouverte à tous les salariés, INDECOSA CGT est l'organisation CGT des Consommateurs, elle est donc amenée à prendre en compte les problèmes soulevés par les adhérents de la CGT en priorité mais aussi ceux des autres salariés sans distinction. Ses champs d'intervention sont multiples puisqu'ils concernent toutes les questions qui naissent du rapport hors travail : transport, logement, prix, assurance, achat de bien de consommation, banque, crédit, démarchage à domicile, enseignement, jeux de loterie, justice, vacances, rapports avec les services publics. Depuis l'existence du salariat, l'action syndicale a toujours pris en compte cette dimension de la réponse aux besoins.

La raison en est simple, ne pas se laisser reprendre par la hausse des prix, le pouvoir d'achat que l'on a obtenu par les augmentations de salaires gagnées dans les luttes syndicales.

Le logement est un problème majeur bien présent aucun département n'y échappe.

Citons Pêle- mêle :

- Le Lien fort entre le logement et l'emploi
- Le poids économique pour accéder à un emploi
- Le poids économique de ce secteur d'activité
- Le financement de la production de logements sociaux et la nécessaire transition énergétique
- La part exorbitante des dépenses pour le logement dans le budget des ménages et notamment pour les jeunes, les privés d'emploi, les précaires et les retraités.
- La problématique de l'aide à la personne et des prestations sociales
- Un temps de déplacement épuisant
- Le transfert de prérogatives induit par les lois de décentralisation et l'impact des différents documents d'urbanisme et schémas sur l'aménagement du territoire et la politique de la ville

Tous ces éléments confirment que le logement est à la fois un enjeu syndical et territorial.

La réponse aux besoins de logements adaptés et accessibles revêt un caractère tout aussi revendicatif que le sont les questions de salaire, d'emploi, de protection sociale ; de fait le logement ne se situe pas seulement en périphérie du travail, il est aussi au cœur du travail.

Notre département n'échappe pas à cette situation, l'ensemble des salariés ont un accès difficile face au logement et pourtant le logement est un droit fondamental, un besoin essentiel. Lutter contre le mal logement, c'est agir pour une autre politique du logement. Avec la CGT et notre association INDECOSA CGT, faisons grandir le rapport de forces et portons les revendications de la CGT.

L'automne 2014 sera l'année des élections de locataires ; au regard des résultats positifs obtenus sur plusieurs départements en France, nous devons continuer à progresser pour atteindre la barre des 10% pour être reconnu au niveau national. Aujourd'hui notre souhait serait d'avoir des listes

chez l'ensemble des bailleurs du département, ce travail pourra ce faire que si toute la CGT est derrière son association de consommateurs. Nous avons deux administrateurs représentant la CGT dans deux organismes HLM Paulette GANDON-TOURNEUX pour Habitat 44 et Marie Claude GARRO pour Nantes Habitat. Nous avons un administrateur élu par les locataires de Nantes Habitat. C'est Lucien Bertin, Président de l'association, membre de la commission des attributions de logement et à la commission d'appel d'offre et à la commission de surendettement au sein de la banque de France.

Notre activité déjà conséquente, est en forte augmentation en matière de dossiers individuels depuis ces trois dernières années. En ces temps difficiles, les dossiers de surendettement ne font que croître malheureusement. Pour rappel, notre association de consommateurs participe depuis avril 2009 à la commission de surendettement de Loire Atlantique au sein de la banque de France.

Notre rôle c'est de venir en aide aux consommateurs dans leurs démarches et non pas d'intervenir à leur place dans un premier temps. Mais si la situation est bloquée, notre mission sera d'intervenir à leurs côtés.

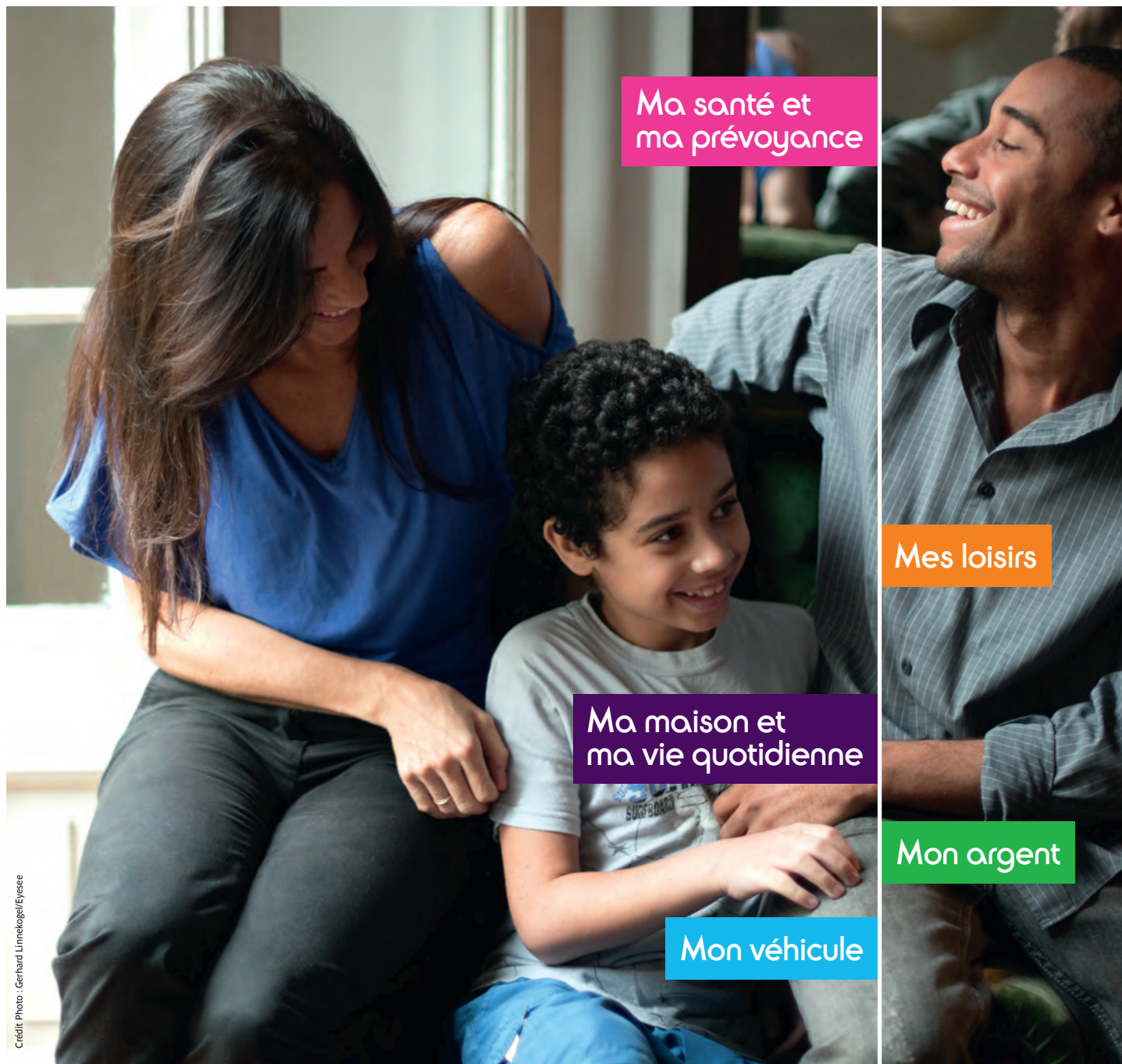
Nous avons reçu dans nos permanences à l'échelle du département, en 2011, 175 personnes et avons traité 144 dossiers individuels.

En 2012, nous avons reçu 122 personnes, nous avons traité 219 dossiers individuels sans compter les nombreux dossiers traités par courriel ou par téléphone.

Le bilan des dossiers de 2013 devrait être supérieur à l'année 2012 et les plus nombreux sont les dossiers de surendettement et les questions de logements.

Pour terminer, camarades, Indecosa CGT souhaite la bienvenue à Fabrice David et nous le remercions pour son futur soutien.

Le Président Lucien Bertin et l'ensemble des militants Indecosa CGT



Credit Photo : Gerhard Linnekogel/Eyesea

La Macif est une entreprise d'économie sociale.

Construit sur un modèle qui allie bénéfice social et performance économique, le Groupe Macif couvre les besoins de près de 5 millions de sociétaires en assurances de biens, assurances de personnes, banque, épargne, crédit et assistance.

Plus d'informations sur macif.fr

MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4, rue de Pied-de-Fond 79000 Niort. Macif agit en qualité d'Intermédiaire en Opérations de Banque pour le compte exclusif de Socram Banque. N° ORIAS 13005670 (www.orias.fr)



**LA SOLIDARITÉ
EST UNE FORCE**